

**MINISTERE DE LA DECENTRALISATION
ET DE LA FISCALITE LOCALE**

**CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE
DU SECTEUR ADMINISTRATION TERRITORIALE,
FONCTION PUBLIQUE ET SECURITE INTERIEURE
(CPS/SATFPSI)**

**REPUBLIQUE DU MALI
Un-Peuple - Un But - Une Foi**



RAPPORT DE LA 6^{ÈME} REVUE

**DU SECTEUR ADMINISTRATION TERRITORIALE,
FONCTION PUBLIQUE ET SECURITE INTERIEURE**

Mai 2017

Table des matières

LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX.....	4
SIGLES ET ABBREVIATIONS.....	5
CONTEXTE.....	11
I.BILAN.....	14
I.1. EXPLICATION DU CADRE STRATEGIQUE DU DOMAINE	14
I.1.1. LES POLITIQUES	14
I.1.2. LES STRATEGIES.....	23
I.2. LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET DES STRATEGIES	26
I.2.1. LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES	26
I.2.2. MISE EN ŒUVRE DES STRATEGIES	41
I.3. DESCRIPTION DU CADRE PARTENARIAL: ELEMENTS SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CONCERTATION ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS.....	41
I.3.1. LES POLITIQUES	41
I.3.2. LES STRATEGIES.....	43
II. EVOLUTION DES INDICATEURS.....	43
II.1. LES INDICATEURS DU MATDRE.....	43
II.2. LES INDICATEURS DU MSPC	48
II.3. LES INDICATEURS DU MTFP	48
II.4. LES INDICATEURS DU MARC	49
II.5. LES INDICATEURS DU MRN.....	51
III. ETAT D'EXECUTION BUDGETAIRE DU SECTEUR.....	52
III.1. PRESENTATION DE L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES P/P DU SECTEUR.....	52
III.2. PRESENTATION DE L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES PROJETS/PROGRAMMES PAR DEPARTEMENT :	54
III.2.1. MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA REFORME DE L'ETAT (MATDRE) :	54
III.2.2. MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION PUBLIQUE (MTFP)	58
III.2.3. MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE (MSPC)	60
III.2.4. MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE (MARC)	62
III.2.5. MINISTERE DE LA RECONCILIATION NATIONALE(MRN)	63
III.3. SECTEURS DE PLANIFICATION (SECTEURS DNPD)	63
III.3.1. SITUATION GLOBALE :	63
IV. PROBLEMES ET CONTRAINTES	64
IV.1. PROBLEMES ET CONTRAINTES DES POLITIQUES.....	64
DANS LE DOMAINE DE LA DECENTRALISATION	64
DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	64

DANS LE DOMAINE DES FRONTIERES	64
DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL	65
DANS LE DOMAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE	65
DANS LE DOMAINE DE LA RECONCILIATION NATIONALE	65
DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ET DE PROTECTION CIVILE	65
DANS LE DOMAINE DE L'EXERCICE, D'EXPRESSION, D'ENSEIGNEMENT OU DE DIFFUSION DES CONVICTIONS RELIGIEUSES OU MORALES ET DES CULTES	66
DANS LE DOMAINE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (GAR)	66
DANS LE DOMAINE DE LA TRANSPARENCE	66
IV.2. PROBLEMES ET CONTRAINTES DES STRATEGIES	66
DANS LE DOMAINE DU DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL	66
DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES CATASTROPHES	66
V. PERSPECTIVES	67
V.1. PERSPECTIVES POUR LES POLITIQUES	67
DANS LE DOMAINE DE LA DECENTRALISATION	67
DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE	67
DANS LE DOMAINE DES FRONTIERES	68
DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL	69
DANS LE DOMAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE	69
DANS LE DOMAINE DE LA RECONCILIATION NATIONALE	69
DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE	70
DANS LE DOMAINE DE L'EXERCICE, D'EXPRESSION, D'ENSEIGNEMENT OU DE DIFFUSION DES CONVICTIONS RELIGIEUSES OU MORALES ET DES CULTES	70
DANS LE DOMAINE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (GAR)	70
DANS LE DOMAINE DE LA TRANSPARENCE	71
V.2. PERSPECTIVES POUR LES STRATEGIES	71
DANS LE DOMAINE DU DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL	71
DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES CATASTROPHES	71
RECOMMANDATIONS :	71

LISTE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX

Graphique 1 : récapitulatif des faits d'état civil enregistrés	29
Graphique 2 : Religion et Culte	40
Graphique 3:Taux de décaissement Global.....	53
Tableau 1 : Données de base sur les catastrophes au Mali.....	25
Tableau 2 : Approvisionnement en supports de collecte en 2016	30
Tableau 3: Nombre d'enfants retirés et nombre d'enfant réinsérés	34
Tableau 4 : Nombre d'Arrestations, Crimes et délits constatés par légions et SIJ	37
Tableau 5 : Nombre de Contraventions constatées, Montant des Amendes Forfaitaires perçues par légions et GURM	37
Tableau 6 : Bilan des Patrouilles effectuées par légions et GURM en termes de coût	38
Tableau 7 : les indicateurs du MATDRE	44
Tableau 8 : les indicateurs Du MSPC.....	48
Tableau 9 : les indicateurs du MTFP	48
Tableau 10 : les indicateurs du MARC	49
Tableau 11 : les indicateurs du MRN	51
Tableau 12 : Présentation d'exécution des P/P du secteur :.....	53
Tableau 13 : Présentation de l'état d'exécution financière des P/P du MATDRE (Les Montants sont en Millions de F CFA).....	55
Tableau 14 : Présentation de l'état d'exécution des P/P du MTFP(<i>Les Montants sont en Millions de F CFA</i>) :	59
Tableau 15 : Présentation de l'état d'exécution des P/P du MSPC (<i>Les Montants sont en Millions de F CFA</i>)	61
Tableau 16 :Présentation de l'état d'exécution des P/P du MARC : (Les Montants sont en Millions de F CFA)	62
Tableau 17 : répartition des P/P par secteur de planification :.....	63

SIGLES ET ABBREVIATIONS

A.A.T	AUTORITE POUR L'AMENAGEMENT DU TAOUSSA
ACCM	ASSOCIATIONDESCOLLECTIVITESCERCLESUMALI
ADMBA	: AGENCE DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DU MOYEN BANI *
ADR	: AGENCE DEVELOPPEMENT REGIONAL
AMAP	AGENCE MALIENNE DE PRESSE ET DE PUBLICITE
AMM	: ASSOCIATION DES MUNICIPALITES DU MALI *
ANADEB	: AGENCE NATIONALE DE DEVELOPPEMENT DES BIOENERGIES *
ANICT	: AGENCE NATIONALE D'INVESTISSEMENT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
ANPE	AGENCE NATIONALE POUR L'EMPLOI
ANTIM	AGENCE NATIONALE DE TELESANTE ET D'INFORMATIQUE MEDICALE
APL	: ASSOCIATION DES POUVOIRS LOCAUX *
ARM	: ASSOCIATION DES REGIONS DU MALI *
ASACE	: ASSOCIATION SIGNATAIRE D'ACCORD CADRE AVEC L'ETAT
ASAM S.A	ASSISTANCE AEROPORTUAIRE DU MALI
AT	: ASSISTANCE TECHNIQUE
ATFPSI	: ADMINISTRATION TERRITORIALE FONCTION PUBLIQUE ET SECURITE INTERIEURE
BAD	: BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT *
BCS	: BUREAU CENTRAL DE LA SOLDE *
BIT	: BUREAU INTERNATIONAL DU TRAVAIL
BOA	BANQUE OF AFRICA MALI
BRH	: BUREAU DES RESSOURCES HUMAINES *
BSI	: BUDGET SPECIAL D'INVESTISSEMENT
BT	: BRIGADE TERRITORIALE *
CAAT	: CELLULE AEROPORTUAIRE ANTI TRAFIC
CADB	: CELLULE D'APPUI AU DEVELOPPEMENT A LA BASE
CADD	: CELLULE D'APPUI A LA DECENTRALISATION/ DECONCENTRATION
CARFIP	: CELLULE D'APPUI A LA REFORME DES FINANCES PUBLIQUES
CCLMT	: CELLULE DE COORDINATION DE LA LUTTE CONTRE LES MOUCHES TSE-TSE ET LES TRYPANOSOMIASES ANIMALES
CDI	: COMMISSARIAT AU DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL
CDPE	: CENTRE DE DEVELOPPEMENT DE LA PETITE ENFANCE *
CEDEAO	: COMMUNAUTE ECONOMIQUE ET DOUANIERE DES ETATS DE L'AFRIQUE DE L'OUEST *

CFCT	: CENTRE DE FORMATION DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
CGSP	: CONTROLE GENERAL DES SERVICES PUBLICS
CICR	: COMITE INTERNATIONAL DE LA CROIX ROUGE *
CIM	: COMPAGNIE D'INFANTRIE MOBILE *
CLGDRNT	: CONVENTION LOCALE DE GESTION DURABLE DES RESSOURCES NATURELLES TRANSFRONTALIERES *
CLOCSAD	: COMITE LOCAL D'ORIENTATION, DE COORDINATION ET DE SUIVI DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT *
CMA	: COORDINATION DES MOUVEMENTS DE L'AZAWAD *
CMC	LE CONSEIL MALIEN DES CHARGEURS
CNCFP	: CENTRE NATIONAL DES CONCOURS DE LA FONCTION PUBLIQUE *
CNPS	: COMITE NATIONAL DE PLANIFICATION STRATEGIQUE *
CPER	: CONTRAT PLAN ETAT REGION
CPS	: CELLULE DE PLANIFICATION ET DE STATISTIQUE
CREDD	: CADRE STRATEGIQUE POUR LA RELANCE ECONOMIQUE ET LE DEVELOPPEMENT DURAL
CROCSAD	: COMITE REGIONAL D'ORIENTATION, DE COORDINATION ET DE SUIVI DES ACTIONS DE DEVELOPPEMENT *
CSCRP	: CADRE STRATEGIQUE POUR LA CROISSANCE ET LA REDUCTION DE LA PAUVRETE
CSLP	: CADRE STRATEGIQUE DE LUTTE CONTRE LA PAUVRETE
CSTM	: CONFEDERATION SYNDICALE DES TRAVAILLEURS DU MALI
CT	: COLLECTIVITES TERRITORIALES
CTB	: COOPERATION TECHNIQUE BELGE *
CTDL	: COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DEVELOPPEMENT LOCAL *
CTDEC	: CENTRE DE TRAITEMENT DES DONNEES DE L'ETAT CIVIL
CTM	: COMMISSION TECHNIQUE MIXTE *
DCPNAT	: DOCUMENT CADRE DE POLITIQUE NATIONALE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE
DCPND	: DOCUMENT CADRE DE POLITIQUE NATIONALE DE DECENTRALISATION
DER	: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL
DERK	: DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL DE KOULIKORO *
DFM	: DIRECTION DES FINANCES ET DU MATERIEL
DGAT	: DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE
DGCT	: DIRECTION GENERALE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES
DGI	: DIRECTION GENERALE DES IMPOTS *

DID	: DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL ET DECENTRALISATION *
DIN	: DELTA INTERIEUR DU NIGER *
DNAT	: DIRECTION NATIONALE DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE *
DNEC	: DIRECTION NATIONALE DE L'ETAT CIVIL
DNF	: DIRECTION NATIONALE DES FRONTIERES
DNFPP	: DIRECTION NATIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE ET DU PERSONNEL
DNPD	: DIRECTION NATIONALE DE LA PLANIFICATION DU DEVELOPPEMENT
DNT	: DIRECTION NATIONALE DU TRAVAIL
DNUH	: DIRECTION NATIONALE DE L'URBANISME ET DE L'HABITAT *
DRH	: DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
DRHS	: DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES DU SECTEUR
DRPC	: DIRECTION REGIONALE DE LA PROTECTION CIVILE
DRPN	: DIRECTION REGIONALE DE LA POLICE NATIONALE
DRT	: DIRECTION REGIONALE DU TRAVAIL
DSRP	: DOCUMENT STRATEGIQUE DE REDUCTION DE LA PAUVRETE *
DTF	: DOCUMENT TECHNIQUE ET FINANCIER
EEI	: ENGIN EXPLOSIF IMPROVISE *
ENA	: ECOLE NATIONALE D'ADMINISTRATION *
ENPC	: ECOLE NATIONALE DE LA PROTECTION CIVILE *
ENSUP	ECOLE NORMALE SUPERIEURE
EUCAP-SAHEL	MISSION CIVILE DE L'UNION EUROPEENNE POUR LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES FORCES DE SECURITE INTERIEURE DU MALI ET DANS LE SAHEL
FAMA	: FORCES ARMEES MALIENNES *
FNACT	: FONDS NATIONAL D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES
FPCT	: FONCTION PUBLIQUE DES COLLECTIVITES TERRITORIALES *
FSP	: FONDS DE SOLIDARITE PRIORITAIRE *
GAR	: GESTION AXEE SUR LES RESULTATS
GIZ	: COOPERATION TECHNIQUE ALLEMANDE
GLCT	: GROUPEMENT LOCAL DE COOPERATION TRANSFRONTALIERE *
GRH	: GESTION DES RESSOURCES HUMAINES
GRM	: GENDARMERIE NATIONALE DE LA REPUBLIQUE DU MALI
GURM	GROUPE D'UNITE DE RESERVE MINISTERIEL
HCC	: HAUT CONSEIL DES COLLECTIVITES *
HCR	: HAUT COMMISSARIAT POUR LES REFUGIES
IFES	: FONDATION INTERNATIONALE POUR LES SYSTEMES ELECTORAUX

MARC	: MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTTE
MATD	: MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION
MDRE	: MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA REFORME DE L'ETAT
MEF/SG	: MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES /SECRETARIAT GENERAL
MINUSMA	: MISSION DES NATIONS UNIES POUR LE SOUTIEN DU MALI
MOPOD	: MOBILISATION DE LA POPULATION POUR LE DEVELOPPEMENT *
MRN	: MINISTERE DE LA RECONCILIATION NATIONALE
MSPC	: MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE
MTFP	: MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE
MUJAO	: MOUVEMENT POUR L'UNICITE ET LE JIHAD EN AFRIQUE DE L'OUEST *
NINA	: NUMERO D'IDENTIFICATION NATIONALE
OCS	: OFFICE CENTRAL DES STUPEFIANTS
ODPA	: OFFICE DE DEVELOPPEMENT DE LA PECHE ET DE L'AQUACULTURE *
OIM	: ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA MIGRATION
OISE	: OUTIL INFORMATISE DE SUIVI EVALUATION
OMD	: OBJECTIF DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT
ONG	: ORGANISATION NON GOUVERNEMENTALE
ORTM	: OFFICE DE RADIO TELEVISION DIFFUSION DU MALI *
PACT/GIZ	: PROGRAMME D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES *
PADDER	: PROJET D'APPUI A LA DECENTRALISATION ET AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL *
PADK	: PROGRAMME D'APPUI DECENTRALISATION DE KOULIKORO
PADKII	: PROJET D'APPUI A LA DECENTRALISATION DANS LA REGION DE KOULIKORO PHASE 2 *
PAEC	: PROJET D'APPUI A L'ETAT CIVIL
PAGAM/GFP	: PLAN D'ACTION GOUVERNEMENTAL POUR L'AMELIORATION DE LA GESTION DES FINANCES PUBLIQUES *
PAI	: PROGRAMME D'APPUI INSTITUTIONNEL
PAM	: PROGRAMME ALIMENTAIRE MONDIALE *
PANETEM	: PLAN D'ACTION NATIONAL POUR L'ELIMINATION DU TRAVAIL DES ENFANTS AU MALI
PAO	: PLAN D'ACTION OPERATIONNEL *
PAPDR	: PROJET D'APPUI AU PROCESSUS DIALOGUE ET RECONCILIATION *
PAPEM	: PROJET D'APPUI AU PROCESSUS ELECTORAL DU MALI
PARADDER	: PROGRAMME D'APPUI A LA REFORME ADMINISTRATIVE, A LA

	DECENTRALISATION ET AU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL
PARC	: PROGRAMME D'APPUI AU RENFORCEMENT DES CAPACITES
PASEC	: PLAN D'AMELIORATION DE L'ETAT CIVIL *
PDESC	: PROGRAMMES DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, SOCIAL ET CULTUREL
PDI	: PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL
PFUA	: PROGRAMME FRONTIERE DE L'UNION AFRICAINE
PIGN	: PELOTON D'INTERVENTION DE LA GENDARMERIE NATIONALE *
PIRATE	: PELOTON D'INTERVENTION RAPIDE TERRESTRE *
PNACT	: PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES *
PNACT III	: PROGRAMME NATIONAL D'APPUI AUX COLLECTIVITES TERRITORIALES PHASE 3 *
PNAT	: POLITIQUE NATIONALE D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE
PNEC	: PROGRAMME NATIONAL EDUCATION A LA CITOYENNETE AU MALI
PNF	POLITIQUE NATIONALE DES FRONTIERES
PNT	: POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL
PNUD	: PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT
PO	: PLAN OPERATIONNEL
PP	: PROJET/PROGRAMME
PPTD	: PROGRAMME PAYS DE TRAVAIL DECENT
PRESA	: PROJETS DE RENFORCEMENT DE LA SECURITE ALIMENTAIRE *
PRIA	: PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE AFIN DE LUTTER CONTRE L'INSECURITE ALIMENTAIRE AU MALI *
PTDL	: PROGRAMME TRANSFRONTALIER DE DEVELOPPEMENT LOCAL
PTF	: PARTENAIRES TECHNIQUES ET FINANCIERS
RAC	: RESEAU ADMINISTRATIF DU COMMANDEMENT *
RAT	: RESEAU ADMINISTRATIF DE TRANSMISSION *
RAVEC	: RECENSEMENT ADMINISTRATIF A VOCATION D'ETAT CIVIL
RH	: RESSOURCES HUMAINES
RIM	: REPUBLIQUE ISLAMIQUE DE MAURITANIE *
RRC	: REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES
SA	: SOCIETE ANONYME
SDRH	: SECTEUR DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES
SDER	: STRATEGIE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE REGIONAL *
SG	: SECRETAIRES GENERAUX
SGF	: STATUT GENERAL DES FONCTIONNAIRES *
SGG	: SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT *

SIG	: SYSTEME D'INFORMATION GEOGRAPHIQUE *
SIJ	Service d'Investigation Judiciaire
SKBO	: SIKASSO, KORHOGO, BOBO DIOULASSO *
SMTD	: SOCIETE MALIENNE DE TRANSMISSION ET DE DIFFUSION *
SNAT	: SCHEMA NATIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE *
SNRRC	: STRATEGIE NATIONALE DE REDUCTION DES RISQUES DES CATASTROPHES
SOMAGEP	: SOCIETE MALIENNE DE GESTION DE L'EAU POTABLE *
SOMAPEP	: SOCIETE MALIENNE DE PATRIMOINE DE L'EAU POTABLE *
SOMISY	: SOCIETE MINIERE DE SYAMA
SRAT	: SCHEMA REGIONAL D'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE *
SSE	: SYSTEME DE SUIVI EVALUATION *
STDE	: SERVICES TECHNIQUES DECONCENTRES DE L'ETAT *
SYNABEF	: SECTION SYNDICALE DES BANQUES ET ETABLISSEMENTS FINANCIERS *
SYNACOR	: SYNDICAT NATIONAL DES CHAUFFEURS ET CONDUCTEURS ROUTIERS *
TDR	: TERMES DE REFERENCE *
UCN	: UNITE DE COORDINATION NATIONALE *
UE	: UNION EUROPEENNE *
UEMOA	: UNION ECONOMIQUE MONETAIRE OUEST AFRICAIN *
UNICEF	: FONDS DES NATIONS UNIES POUR L'ENFANCE
UNMAS	: UNITED NATIONS MINE ACTION SERVICE
UNTM	: UNION NATIONALE DES TRAVAILLEURS DU MALI
USAID	: AGENCE AMERICAINE POUR LE DEVELOPPEMENT INTERNATIONAL
VFQ	: VILLAGES/FRACTIONS /QUARTIERS *

CONTEXTE

Le Mali a été bouleversé par une crise politico-sécuritaire consécutive à l'occupation, à partir de Janvier 2012, des régions du Nord Mali par des groupes armés, et une crise politique et institutionnelle consécutive au coup d'Etat du 22 Mars 2012. Pour la première fois depuis l'indépendance, l'intégrité territoriale du Mali a été menacée, remettant en cause la capacité interne du Mali à faire face aux innombrables défis, en premier lieu la garantie de sécurité physique des biens et personnes. Après cette crise sécuritaire et politique majeure, le Mali s'inscrit désormais dans une trajectoire politique apaisée. Les élections présidentielles de 2013 ont permis un retour à l'ordre constitutionnel. La signature de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali entre le Gouvernement et les groupes armés le 15 mai et le 20 juin 2015 est le point de départ d'un nouveau processus d'engagement en faveur de l'unité et d'un développement équilibré entre les régions du Mali. D'un point de vue économique, cette crise a eu un impact négatif sur la création de richesse, avec notamment une croissance en berne en 2012 (0%) et en 2013 (1,7%).

Ce ralentissement économique a eu comme conséquence une augmentation de la pauvreté (41,5% en 2011, 46,9% en 2014). La pauvreté est un phénomène davantage rural au Mali. En effet, le taux de pauvreté est de 52,8% en milieu rural en 2014 contre 28,5% en milieu urbain. Désormais, la croissance économique affiche un rythme plus soutenu en 2014 et en 2015 avec des taux de croissance respectifs de 7,2% et 5%, permettant de jeter les bases d'un développement économique et social, inclusif et durable.

Pour consolider cette tendance, un nouveau document de référence issu du processus de relecture du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR) est devenu le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et de Développement Durable (CREDD) et porte sur la période 2016-2018. Il constitue le cadre de référence pour la conception, la mise en œuvre et le suivi des différentes politiques et stratégies de développement, tant au niveau national que sectoriel pour la période 2016-2018. Ce document a été validé en Conseil des Ministres en avril 2016.

Le CREDD est à la fois une reformulation et un prolongement du Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté (CSCR 2012-2017), du fait de la nécessité d'une plus grande mise en cohérence des différentes politiques et stratégies en vigueur.

Le dispositif de suivi évaluation de la mise en œuvre du CSCR 2012-2017 prévoit chaque année l'organisation d'une revue qui alimente le processus de préparation du Budget de l'Etat. Celle de 2016 intervient après la revue mi-parcours 2014 qui a couvert la période 2012-2014.

La revue annuelle 2016 du CSCR peut être considérée comme un document dont les données serviront de référence pour le CREDD. En effet, l'année 2016 est une année

charnière, car elle intervient après la revue à mi-parcours 2015 qui a couvert la période 2012-2015 et l'élaboration du CREDD 2016-2018. Il s'avère donc opportun d'évaluer la mise en œuvre du CSCR 2012-2017.

Le présent rapport s'inscrit dans ce cadre et porte sur la contribution du secteur « Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure » pour l'élaboration du rapport de mise en œuvre du CSCR 2012-2017.

Le secteur est composé de:

- Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et de la Réforme de l'Etat (MATDRE);
- Ministère du Travail et de la Fonction Publique (MTFP) ;
- Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile (MSPC);
- Ministère des Affaires Religieuses et du Culte (MARC) ;
- Ministère de la Réconciliation Nationale (MRN).

Il s'inscrit dans l'axe préalable n°1 « le renforcement de la paix et la sécurité » et l'axe stratégique n°3 « le Développement Institutionnel et la Gouvernance » du CSCR 2012-2017. Ces deux axes sont les plus larges et ont comme domaines d'intervention prioritaires :

- la paix et la sécurité ;
- la justice ;
- le développement institutionnel ;
- l'aménagement du territoire;
- la décentralisation/déconcentration;
- l'intégration et la coopération ;
- la gestion des finances publiques ;
- la lutte contre la corruption et la délinquance financière;
- l'efficacité de l'aide.

De façon méthodologique, la présente revue s'articule autour de trois activités majeures :

- la collecte des données: elle est intervenue suite à la lettre circulaire N°00466MEF-SG du 04 février 2016 du **Ministre de l'Economie et des Finances** relative à la préparation et la tenue des revues de budgets programmes, des revues des projets/programmes, des revues sectorielles, de la revue du CSCR et de la Revue Budgétaire Conjointe pour l'année 2016 par les agents de la CPS/SATFPSI ;
- le traitement des données collectées/réceptionnées : ces données ont été traitées par la CPS/SATFPSI et consolidées sous la supervision des points focaux du secteur ;
- la validation du rapport.

Le présent rapport comprend cinq parties :

I.BILAN

- ❖ Explication du cadre stratégique du domaine ;
- ❖ Mise en œuvre des politiques et des stratégies ;
- ❖ Description du cadre partenarial: Eléments sur le fonctionnement de la concertation entre les différents acteurs.

II.EVOLUTION DES INDICATEURS.

III.ETAT D'EXECUTION BUDGETAIRE

IV.PROBLEMES ET CONTRAINTES RENCONTRES

V.PERSPECTIVES

I.BILAN

I.1. EXPLICATION DU CADRE STRATEGIQUE DU DOMAINE

I.1.1. LES POLITIQUES

I.1.1.1. POLITIQUE NATIONALE DE LA DECENTRALISATION

Le secteur possède un document de planification stratégique à moyen terme, le Document Cadre de Politique Nationale de Décentralisation (**DCPND**) **2015-2024**, approuvé par le Conseil des ministres du 10 février 2016, et qui sert de cadre de référence depuis 2015 (l'ancien DCPND ayant pris fin en 2014).

A. Les principes directeurs

La politique de décentralisation du Mali, mise en œuvre à partir de 1992, a été bâtie autour des principes directeurs suivants :

- le respect de l'unité nationale et de l'intégrité du territoire ;
- le respect de la libre administration des collectivités territoriales ;
- le respect des spécificités locales dans la réorganisation territoriale ;
- la gestion démocratique et transparente des collectivités territoriales ;
- la subsidiarité ;
- la progressivité et la concomitance dans le transfert des compétences et des ressources ;
- la maîtrise d'ouvrage du développement régional et local par les collectivités territoriales.

B. Objectifs de la politique nationale de décentralisation

La Politique Nationale de Décentralisation DCPND 2015 2024 s'articule autour des 5 objectifs généraux suivants, déclinés en objectifs spécifiques:

- ✓ **Objectif Général N°1** : Promouvoir le développement territorial équilibré des régions et des pôles urbains.
 - Objectif Spécifique N°1.1 : Réorganiser le territoire pour asseoir la cohérence du développement territorial régional ;
 - Objectif Spécifique N°1.2 : Développer une économie régionale et territoriale afin de créer des richesses et des emplois au niveau régional et local ;
 - Objectif Spécifique N°1.3 : Promouvoir une politique volontariste et anticipatrice de la ville fondée sur la détermination du statut, de la vocation et des fonctions des différents types d'agglomération sur le territoire.
- ✓ **Objectif Général N°2** : Améliorer la qualité des services rendus par les collectivités territoriales.
 - Objectif Spécifique N°2.1 : Rendre la fonction publique territoriale attractive ;

- Objectif Spécifique N°2.2 : Développer les capacités des ressources humaines des collectivités territoriales ;
 - Objectif Spécifique N°2.3 : Accélérer les transferts de compétences et de ressources en vue d'améliorer l'offre de services aux citoyens.
- ✓ **Objectif Général N°3** : Renforcer l'accompagnement de l'Etat.
- Objectif Spécifique N°3.1 : Rendre plus efficiente la déconcentration ;
 - Objectif Spécifique N°3.2 : Systématiser le contrôle interne et l'évaluation externe des collectivités territoriales afin d'accroître la redevabilité des élus ;
- ✓ **Objectif Général N°4** : Renforcer la gouvernance inclusive du territoire.
- Objectif Spécifique N°4.1 : Renforcer l'implication des chefs de villages, de fractions et de quartiers dans le processus de gestion des affaires publiques locales ;
 - Objectif Spécifique N°4.2 : Améliorer la gouvernance de la sécurité au niveau régional et local ;
 - Objectif Spécifique N°4.3 : Améliorer la transparence, la redevabilité et la collégialité de la gestion publique ;
 - Objectif Spécifique N°4.4 : Améliorer l'intégration du genre dans la gestion des collectivités territoriales.
- ✓ **Objectif Général N°5** : Améliorer le financement de la décentralisation.
- Objectif Spécifique N°5.1 : Procéder à une allocation substantielle et garantie des dotations budgétaires de l'Etat aux collectivités territoriales ;
 - Objectif Spécifique N°5.2 : Renforcer la fiscalité locale ;
 - Objectif Spécifique N°5.3 : Améliorer la mobilisation de l'Aide Publique au Développement.

I.1.1.2. POLITIQUE NATIONALE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Le secteur de l'Administration du Territoire ne possède pas encore de document de planification à moyen terme. Un Document Cadre de Politique Nationale de l'Administration du Territoire (DCPNAT) 2016-2024 est en cours de rédaction.

Par contre, le ministère de l'Administration Territoriale dispose d'un budget programmes.

Le budget-programmes du MAT comporte trois objectifs généraux :

1. Consolider les processus de décentralisation et de déconcentration ;
2. Promouvoir une intégration de proximité des populations frontalières ;
3. Assurer la protection des libertés publiques.

Ces trois objectifs généraux sont mis en œuvre à travers trois programmes :

- Programme N°1 : Administration générale et Contrôle ;
- Programme N°2 : Administration du Territoire ;
- Programme N°3 : Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière.

Le projet de DCPNAT reprend la structure du programme N°2. Le programme N°3 fait l'objet d'un document de politique séparé, la politique des frontières (voir infra).

Le Programme N°2 Administration du Territoire comporte 4 objectifs spécifiques :

- Objectif n°1 : Assurer l'exercice effectif des libertés publiques ;
- Objectif n°2 : Renforcer et améliorer le système électoral ;
- Objectif n°3 : Adapter et renforcer le système d'état civil ;
- Objectif n°4 : Améliorer le cadre juridique et institutionnel de la déconcentration.

I.1.1.3. POLITIQUE NATIONALE DES FRONTIERES

La Politique Nationale des Frontières relue est le fruit d'un effort collectif, surtout avec la participation des Autorités Administratives, des Collectivités Territoriales, de la Société Civile, du Secteur Privé, des Syndicats, etc., aux niveaux national, régional et local, mais aussi avec l'accompagnement et l'appui technique des PTF dont: i) l'Assistance Technique du PARADDER auprès du MATDRE et ii) la contribution financière des Partenaires Techniques et Financiers de la Coopération Allemande (GIZ), de l'OIM, de la MINUSMA, de EUCAP-SAHÉL et du PNUD.

OBJECTIF GLOBAL

La Politique Nationale des Frontières est le document cadre ayant comme objectif global de servir de référence en matière de gestion des frontières pour la préservation de la souveraineté nationale, la sauvegarde de l'intégrité du territoire, la restauration de l'autorité de l'Etat, la mise en œuvre des politiques sectorielles et stratégies de développement des espaces frontaliers et transfrontaliers.

Elle s'articule autour de six grands objectifs stratégiques :

- Objectif stratégique 1: Poursuivre et accélérer le processus de délimitation/démarcation des frontières ;
- Objectif stratégique 2: Promouvoir la coopération transfrontalière par l'impulsion de la coopération administrative frontalière, des initiatives locales d'investissements pour le développement des espaces frontaliers et transfrontaliers ;
- Objectif stratégique 3: Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de la Stratégie de sécurisation des zones frontalières ;
- Objectif stratégique 4: Renforcer les capacités des acteurs dans les différents domaines de la PNF ;

- Objectif stratégique 5: Assurer le financement pérenne pour la mise en œuvre de la PNF et du Plan d'Actions ;
- Objectif stratégique 6: Renforcer le cadre institutionnel en vue d'impulser la coordination, le pilotage et le suivi- évaluation de la mise en œuvre de la PNF.

I.1.1.4. POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL

A. CADRE LOGIQUE DE MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL

La Politique Nationale du Travail (PNT) a pour but de promouvoir les relations entre les acteurs du monde du travail afin d'assurer la protection des salariés d'une part, et d'autre part, renforcer la compétitivité et la rentabilité des entreprises.

Concernant son champ d'application, la Politique Nationale du Travail (PNT) intéresse toutes les catégories de travailleurs et toutes les entreprises de quelque secteur qu'elles soient (secteur public, secteur privé y compris les unités de l'économie informelle, les ONG, les coopératives etc.).

La Politique Nationale du Travail s'inscrit intimement dans le Cadre Stratégique pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté. C'est pourquoi, il existe une forte articulation avec d'autres politiques sectorielles comme l'emploi, la protection sociale ou la formation Professionnelle.

B. OBJECTIFS POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL

1°) Objectif général :

La politique nationale du travail est un cadre conceptuel et pratique de toutes les interventions nationales dans le domaine du travail. Son objectif général est d'améliorer les conditions de travail et la gouvernance du marché du travail en vue d'accroître l'efficacité du marché du travail au plan économique et social.

2°) Objectifs spécifiques : Conformément à ses orientations stratégiques, la PNT se fixe quatre objectifs spécifiques qui sont :

Objectif spécifique n°1 : Promouvoir un cadre juridique et institutionnel favorable à la réalisation du travail décent : il s'agit d'améliorer le cadre juridique et institutionnel du travail et de renforcer les capacités opérationnelles des intervenants du monde du travail ;

Objectif spécifique n°2 : promouvoir la santé et la sécurité au travail : dans ce cadre l'accent est mis sur la prévention des risques professionnels, la lutte contre les pires formes de travail des enfants, ainsi que la lutte contre le VIH/SIDA et la tuberculose en milieu de travail ;

Objectif spécifique n°3 : promouvoir l'égalité au travail, en mettant en place des mécanismes de lutte contre la discrimination dans l'emploi et la profession.

Objectif spécifique n°4 : promouvoir le dialogue social. à travers le renforcement du cadre de dialogue social par la consolidation des instruments de concertation et la mise en place de nouveaux instruments pertinents, la sensibilisation, la formation et l'information des partenaires sociaux en vue de développer une culture de dialogue social au niveau national.

C. LES RESULTATS ATTENDUS

La mise en œuvre de la Politique Nationale du Travail vise à atteindre les résultats suivants :

- Le cadre juridique et institutionnel est amélioré et renforcé pour la réalisation du travail décent ;
- la prévention des risques professionnels et la lutte contre les pires formes de travail des enfants sont mieux assurées ;
- les mécanismes de lutte contre la discrimination dans l'emploi et la profession sont mises en place ;
- la culture du dialogue social au niveau national est assurée à travers la sensibilisation, la formation et l'information des partenaires sociaux.

I.1.1.5. POLITIQUE NATIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Cette politique ne dispose pas encore de document de planification à moyen terme mais les missions sont exécutées à travers le Budget Programme du Ministère du Travail et de la Fonction Publique. La Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la Politique Nationale dans le domaine de la fonction publique à travers le Programme deux(2).

Programme N°1 : Administration Générale ;

Programme N°2 : amélioration du cadre législatif du travail ;

Programmes N°3 : Reformes administratives et institutionnelles.

Programme N°2 : Amélioration de la gestion Administrative des agents de l'Etat :

- Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel ;
- Centre National des Concours de la Fonction Publique.

Le Programme 2 est composé de 4 Objectifs il s'agit de :

- l'objectif 1 : Maîtriser les effectifs du personnel de la Fonction Publique d'Etat ;
- l'objectif 2 : Satisfaire les besoins de recrutement et de formation des départements en tenant compte des contraintes budgétaires ;
- l'objectif 3 : disposer d'un système d'information national à jour sur les ressources humaines de l'Etat et accessible ;

- l'objectif 4 : Assurer la transparence du processus de recrutement et les procédures de gestion des ressources humaines.

I.1.1.6. POLITIQUE DE LA RECONCILIATION NATIONALE

La crise politique et sécuritaire qui a secoué le Mali en 2012 a largement entamé le tissu social du pays. Le coup d'Etat militaire du 22 mars et l'occupation des deux-tiers du pays par des groupes armés séparatistes, djihadistes et narcoterroristes ont fragilisé le tissu social, les relations intercommunautaires et exacerbé les tensions sociales et intercommunautaires.

Le dialogue politique avec les groupes armés et la réconciliation ont été promus comme des priorités nationales par le Président de la République, Ibrahim Boubacar KEITA et son Gouvernement. A cet effet, le Ministère de la Réconciliation Nationale a été créé, avec pour mission de conduire la politique nationale concourant au retour de la paix et de la cohésion entre la mosaïque de populations et de cultures qui composent le Mali.

La politique active de réconciliation nationale vise essentiellement deux objectifs : reconstruire les fondations de la réconciliation nationale et apporter une solution définitive aux problèmes du Nord.

Les défis à relever sont de plusieurs ordres, entre autres :

- recréer une nouvelle gouvernance qui inspire confiance aux populations ;
- refonder un nouveau Contrat Social de vie commune ;
- réconcilier les Maliens entre eux, et les citoyens et l'Etat.

OBJECTIFS

La Stratégie dispose d'un objectif global et de 3 objectifs spécifiques

Objectif global

Construire et renforcer une vision partagée et durable autour des priorités de paix, de réconciliation nationale et de cohésion sociale.

Objectifs spécifiques

Les objectifs spécifiques sont :

1. promouvoir la paix, la réconciliation nationale et la cohésion sociale ;
2. soutenir et accompagner les actions de réconciliation nationale ;
3. renforcer les capacités de pilotage et de suivi du processus de réconciliation nationale.

I.1.1.7. POLITIQUE DE SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE

La politique nationale de sécurité et de protection civile est une politique publique de sécurité. Elle s'intègre dans la politique de sécurité nationale dont les grandes orientations sont définies par le Conseil Supérieur de la Défense Nationale présidée par le président de la République. Elle tient compte, dans sa conception, des politiques

publiques ayant une incidence sur la sécurité : politique nationale d'action environnementale, stratégie nationale de sécurité alimentaire, stratégie nationale de réduction de la pauvreté, politique nationale d'égalité entre les sexes, politique nationale de l'emploi, etc.

Neuf (09) priorités essentielles constituent les axes stratégiques de notre politique nationale de sécurité et de protection civile :

- privilégier la prévention ;
- renforcer la capacité des forces de sécurité ;
- renforcer les capacités nationales en prévention et gestion des catastrophes ;
- endiguer l'insécurité routière et l'insécurité fluviale ;
- asseoir les bases d'une police de proximité au profit des communautés urbaines ;
- renforcer la lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes ;
- mettre en place une gouvernance partagée de la sécurité ;
- consolider et renforcer la coopération bilatérale et multilatérale ;
- adopter une stratégie de communication conséquente.

L'objectif principal que vise la politique nationale de sécurité et de protection civile est d'assurer la sécurité des personnes et des biens et la promotion de la paix sociale.

Trois objectifs spécifiques concourent à la réalisation de cette politique

Objectif global :

- renforcer les capacités de l'Etat à répondre aux attentes de la société en matière de sécurité ;
- répondre aux exigences démocratiques et de bonne gouvernance à travers la participation de tous les acteurs et le contrôle démocratique ;
- créer un climat de paix et de stabilité propice au développement économique et sociale.

I.1.1.8. POLITIQUE NATIONALE EN MATIERE D'EXERCICE, D'EXPRESSION, D'ENSEIGNEMENT OU DE DIFFUSION DES CONVICTIONS RELIGIEUSES OU MORALES ET DES CULTES

Cette politique ne dispose pas encore de document de planification à moyen terme mais les missions sont exécutées à travers le Budget Programme du Ministère des Affaires Religieuses et du Culte, qui a pour mission d'élaborer et de mettre en œuvre la Politique nationale en matière d'exercice, d'expression, d'enseignement ou de diffusion des convictions religieuses ou morales et des cultes.

A ce titre, il est chargé de :

- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'exercice de la liberté religieuse et du culte, à l'enseignement des religions et des cultes, aux prêches, à la création et au fonctionnement des établissements religieux, des

missions et congrégations, des édifices de culte et des associations confessionnelles ;

- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives à l'organisation des pèlerinages et des fêtes religieuses ;
- l'élaboration et le contrôle de l'application des règles relatives au financement des activités religieuses ou de culte, aux œuvres caritatives des établissements religieux et des édifices de culte, des missions, congrégations et associations confessionnelles ;
- le suivi des relations des associations confessionnelles ou de culte avec les associations étrangères et les organisations internationales non gouvernementales poursuivant des buts similaires.

Objectif Global

Assurer la protection des libertés religieuses et de culte dans la tolérance et le respect de la laïcité.

Structure des programmes

Programme 1 : Administration Générale

- Objectif 1 : Mettre en synergie les actions des structures du département et s'assurer de leur bon fonctionnement ;
- Objectif 2 : Assurer la gestion efficiente des ressources matérielles et financières du département ;
- Objectif 3 : Disposer d'un système transparent de gestion des affaires publiques et d'accès à l'information dans toutes les structures du département.

Programme 2 : Religion et Culte

- Objectif 1 : Faciliter le bon accomplissement du culte ;
- Objectif 2 : Renforcer le dialogue inter et intra religieux.

I.1.1.9. POLITIQUE NATIONALE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (GAR)

Le Mali dispose d'un document de politique à moyen terme, la politique de la Gestion axée sur les Résultats, adopté en 2005 mais approuvé par le Conseil des ministres en janvier 2017.

L'objectif global

L'objectif global est d'implanter la Gestion Axée sur les Résultats dans l'Administration publique en vue de la rendre plus efficace dans sa capacité de servir les populations et à même d'assurer un meilleur contrôle de l'utilisation des ressources publiques au regard des exigences du développement.

Objectifs Spécifiques

La GAR appliquée au secteur public est une approche de gestion qui aide l'Administration à :

- clarifier les priorités de politique et concentrer les dépenses publiques en conséquence;
- planifier les politiques/programmes/projets publics conformément aux principes GAR;
- faire le suivi et l'évaluation de leur efficacité et de leur efficience à obtenir des produits et à atteindre ses résultats généralement mesurés en termes d'indicateurs de résultats et d'impact sur les groupes cibles;
- ajuster les politiques, les programmes ainsi que les systèmes de gestion internes en fonction des résultats obtenus pour ainsi devenir une organisation apprenant son expérience (learningorganization);
- accroître la transparence et l'imputabilité des gestionnaires envers les citoyens.

I.1.1.10. POLITIQUE NATIONALE DE TRANSPARENCE

Le Mali possède un document de politique à moyen terme, document cadre de politique Nationale de Transparence DCPNT, approuvé par le Conseil des ministres en janvier 2016.

Le Mali sort d'une crise politique majeure avec l'organisation d'élections générales (présidentielles, législatives) traduisant la volonté et l'ambition des forces vives d'ouvrir et d'écrire ensemble une nouvelle page de l'histoire nationale.

Cette ambition ne pourra se matérialiser qu'avec des actions fortes visant à restaurer la *confiance* non seulement dans la classe politique mais également dans la gestion des affaires publiques et plus largement dans la légitimité de l'action publique.

En tant que vecteur de consolidation des institutions de l'Etat et de la démocratie, la prévention et la lutte anticorruption prennent à cet égard une importance nouvelle.

Anciennement au coeur de l'attention des pouvoirs publics, la lutte anti-corruption s'est principalement traduite par trois formes de contrôle :

- Un contrôle administratif dévolu à un certain nombre de structures avec un mandat à priori et à posteriori (dont le cadre de coordination et d'harmonisation est piloté par le Contrôle Général des Services Publics) ;
- Un contrôle juridictionnel relevant de la compétence de la section des Comptes de la Cour Suprême ;
- Un contrôle parlementaire (prérogative de l'Assemblée nationale) dans le cadre de la loi de règlement du budget.

Ces trois formes de contrôle se sont généralement traduites dans un certain nombre d'initiatives dont les plus significatives sont ci-dessous présentées dans le double souci de rappel de leur rôle de point d'ancrage et de la nécessaire mise en perspective de ces initiatives antérieures avec les nouvelles ici proposées.

Le rappel du contexte d’ancrage de la nouvelle politique de transparence vient rappeler, si besoin en était, que celle-ci s’inscrit dans un strict esprit de consolidation et de continuum avec les initiatives antérieures lesquelles ont connu des évolutions récentes significatives.

I.1.2. LES STRATEGIES

I.1.2.1. PROGRAMME DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

Le présent programme s’inscrit dans le cadre de l’opérationnalisation du Cadre Stratégique pour la Relance Économique et le Développement Durable (CREDD). Il s’aligne plus spécifiquement sur l’axe 3 relatif au développement institutionnel et la gouvernance et plus précisément sur l’Objectif spécifique 34 intitulé comme suit : « Moderniser les Institutions et assurer une meilleure représentativité des femmes ».

Cet objectif spécifique vise à améliorer la performance des politiques publiques en précisant leurs missions et en améliorant leur fonctionnement ainsi que leurs outils et méthodes de travail. Il vise ensuite à adapter les outils de planification des politiques/programmes/projets publics aux principes de la Gestion Axée sur les Résultats, de modernisation des outils, méthodes et procédures des services publics et de changement des comportements des agents de l’administration publique.

Il vise enfin à disposer d’un système d’information national à jour et accessible sur les ressources humaines de l’État, à assurer l’équité genre dans la fonction publique, la défense des intérêts de l’État, des collectivités territoriales et des organismes personnalisés dans la gestion des affaires publiques.

I.1.2.2. STRATEGIE DE LA GESTION DES CATASTROPHES

Le Mali est régulièrement confronté à des catastrophes naturelles et est particulièrement vulnérable à la sécheresse, aux inondations, aux invasions acridiennes, aux épidémies et épizooties. Cette vulnérabilité est liée principalement, à son enclavement au cœur de l’Afrique de l’Ouest entre sept pays (Algérie, Mauritanie, Sénégal, Guinée, Côte d’Ivoire, Burkina Faso, Niger) et son climat de type sahélien, tropical sec, présentant une grande variabilité alternant périodes sèches et de fortes précipitations. Elle est aussi liée, en période de pluies, aux crues des deux grands fleuves Niger et Sénégal et de leurs affluents, qui constituent un important réseau hydrographique inscrit dans d’immenses bassins versants que le Mali partage avec douze pays.

La vulnérabilité du Mali est accentuée par des facteurs socio-économiques et environnementaux, en particulier : une économie essentiellement basée sur une agriculture pluviale, un problème d’aménagement du territoire et d’occupation des sols

...

Une stratégie nationale de réduction des risques de catastrophes (RRC) au Mali a été rédigée en juin 2013. Trois objectifs stratégiques ont été identifiés :

1. Intégrer la RRC dans les politiques et programmes de développement durable ;
2. Mettre en place et renforcer les institutions, les mécanismes et les moyens pour améliorer la résilience des communautés ;
3. Incorporer systématiquement des méthodes de RRC dans les programmes d'urgence, de préparation et de relèvement.

Tableau 1 : Données de base sur les catastrophes au Mali

ALEAS	DATES	IMPACTS
Sécheresse	1980	1.500.000 Personnes affectées
Sécheresse	1991	302.000 Personnes affectées
Invasion acridienne	2004	plus de 7 milliards de dépenses extrabudgétaires
Sécheresse	2005	1.000.000 Personnes affectées
Inondation	2007	88.255 Personnes affectées
Inondation	2010	34.352 Personnes affectées
Épidémie de Méningite	1996-97	Plus de 18 000 cas et 1978 décès.
Épidémie de fièvre jaune	1987-2015	305 cas dont 145 décès
Épidémie de rougeole	1993-1998- 2001	21.123 cas dont 147 décès
Epidémie de Choléra	1970-2012	25.882
Maladie à virus Ebola	2014	07 cas dont 05 décès

Source: Base de données SSE/DNS.

I.2. LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES ET DES STRATEGIES

I.2.1. LA MISE EN ŒUVRE DES POLITIQUES

I.2.1.1. POLITIQUE NATIONALE DE LA DECENTRALISATION

Les activités principales qui concourent à la réalisation de ces objectifs sont les suivantes :

Objectif 1: Réorganiser le territoire pour asseoir la cohérence du développement territorial :

Elaboration du Projet de loi portant création des collectivités territoriales des régions de Taoudéni, Ménaka, Gao et Kidal.

Objectif 2 : Développer une économie régionale afin de créer des richesses et des emplois :

- opérationnalisation et renforcement des capacités des ADR (formation des DG ADR et leurs adjoints en management, formation des ADR sur un manuel de procédures standard, etc.) ;
- tenue 1ere conférence annuelle le 25/02/2016 ;
- signature des CPER des régions de Mopti, Tombouctou et Kidal ;
- élaboration des CPER/D des régions de Kayes Koulikoro Gao et District de Bamako ;
- tenue des ateliers de suivi et d'accompagnement des structures inter-collectivités dans les communes des cercles de Ségou, Bla, San (23 et 24 mai 2016) Kita, Kéniéba (30 et 31 mai 2016) et de Kolokani (7 et 8 septembre 2016). Au total 350 participants ;
- réalisation de l'étude de capitalisation en matière de maîtrise d'ouvrage exercée par les structures inter-collectivités.

Objectif 3 : Renforcer les capacités des ressources humaines des collectivités Territoriales :

- renforcement des capacités de neuf agents de la SDRH dans divers domaines ;
- organisation du concours de recrutement des agents de la santé et du développement social et de l'éducation;
- réalisation du contrôle physique des agents des CT.

Objectif 4 : Accélérer les transferts de compétences et de ressources en vue d'améliorer l'offre de services aux citoyens :

- réalisation d'une étude d'évaluation de l'instruction n°08-0003/PM-RM du 21 novembre 2008 relative aux transferts de compétences et de ressources ;
- élaboration du plan d'actions de transfert de compétences et de ressources aux Collectivités Territoriales ;
- validation du rapport par le comité technique le 23 septembre 2016 ;
- mise en place d'une commission interministérielle de pilotage en vue de l'élaboration du plan de transfert de compétences et de ressources de l'Etat aux collectivités territoriales auprès du premier ministre.

Objectif 5: Systématiser le contrôle de légalité des collectivités territoriales par les représentants de l'Etat :

- élaboration des textes (projets de lois sur la libre administration et le code des collectivités territoriales) ;
- examen des budgets primitifs et des comptes administratifs des collectivités régions et du district de Bamako ;
- organisation des sessions de formation à Nioro sur l'exercice de la tutelle.

Objectif 6: Améliorer l'intégration du genre dans la gestion des collectivités territoriales

Tenue atelier de formation en décembre 2016 à Ségou avec les femmes leaders, les organisations féminines sur la planification sensible au genre.

Objectif 7: Procéder à une allocation substantielle et garantie des dotations budgétaires de l'Etat aux collectivités territoriales :

- réalisation d'une étude intitulée "Elaboration d'une stratégie globale de renforcement du financement de la décentralisation" ;
- réalisation en cours d'une étude visant à proposer une restructuration du FNACT.

Objectif 8: Pilotage, suivi et communication de la politique de décentralisation :

- adoption du rapport final de la stratégie et de charte graphique de la décentralisation ;
- Tenue en octobre 2016 de l'atelier d'affinement des indicateurs du DCPND et l'élaboration du plan de restructuration de la base Oise pour la prise en charge de ces indicateurs.

I.2.1.2. POLITIQUE NATIONALE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Pour rappel, le budget-programme du MAT comporte trois programmes, dont le premier est un programme d'appui intitulé Administration générale et contrôle, le second un programme spécifique à l'administration du territoire et le troisième concerne la Gestion Commune des Frontières et Coopération Transfrontalière qui sera traité dans la Politique Nationale des Frontières.

Programme N°1. Administration Générale et Contrôle

Au cours de l'année 2016 la cellule de planification et de statistique et la direction des ressources humaines ont organisé les activités suivantes :

CPS :

- ❖ Elaborer le programme d'activités du Ministère de l'Administration Territoriale (Services centraux, Gouvernorats, Cercles et Arrondissements) ;
- ❖ Elaborer la 5^{ème} Revue Sectorielle ;
- ❖ Produire et diffuser le rapport de la 16^{ème} Revue des projets et programmes du secteur ;
- ❖ Produire l'annuaire statistique 2015 du secteur ;
- ❖ Conception d'un logiciel de gestion des projets et programmes.

DRH :

Les principales activités ont porté sur la conception et le développement des outils de gestion et la gestion administrative des ressources humaines, elles se présentent comme suit :

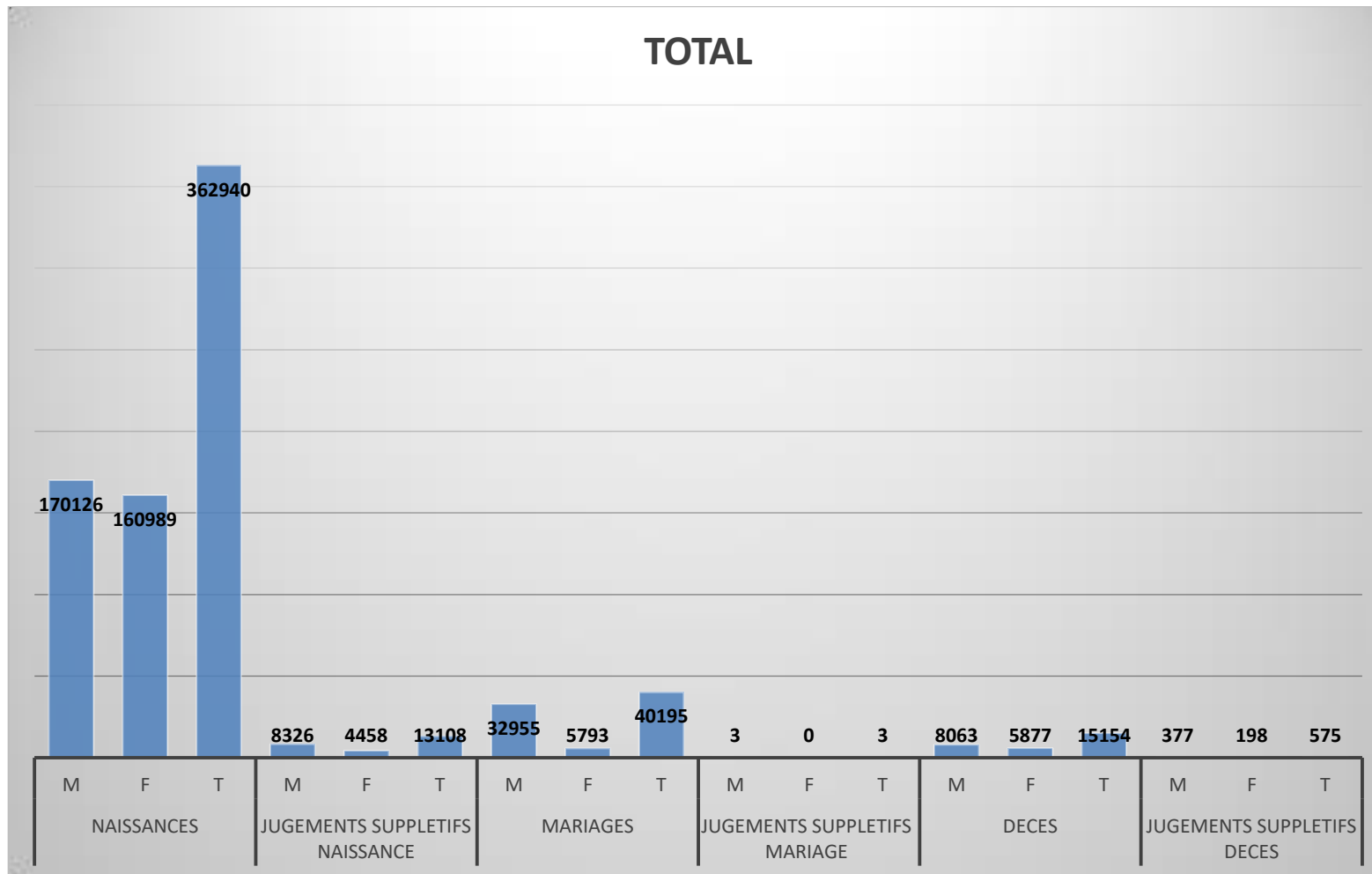
- l'élaboration d'un Plan Stratégique de Gestion des Ressources Humaines du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation ;
- l'élaboration de deux documents relatifs à la mise en place des fiches de postes (à titre pilote pour la DRH et certaines circonscriptions administratives de la Région de Koulikoro) ;
- l'élaboration et la validation de trois projets de plans de carrière des fonctionnaires, il s'agit du cadre de l'administration générale ; du Travail et de la sécurité Sociale ; de gestion des ressources humaines (ces projets sont dans le circuit d'adoption).

Programme N°2 : Administration du Territoire

- Décret portant convocation du collège électoral, ouverture et fermeture de la campagne électorale à l'occasion de l'élection locale et communale partielle.
- Décret déterminant les modalités de déroulement des opérations de vote, de dépouillement et de centralisation des résultats en cas de couplage des scrutins.
- Décret fixant le modèle de déclaration de candidature à l'occasion de l'élection locale.
- Décision fixant le montant de la participation aux frais électoraux de l'élection locale.
- Décision fixant le libellé des bulletins de vote à l'occasion des opérations référendaires et des conseillers de cercle.
- Arrêté fixant le nombre de conseillers à élire par cercle.
- Décision portant création des commissions d'organisation de l'élection locale, régionale et communale partielle.
- Décision fixant les modèles et libellés du bulletin de vote à l'occasion d'élection locale et régionale.
- Projets de décrets portant nominations de préfets, Adjoints au préfet et sous-préfets centraux.

Objectif N°3 : Adapter et renforcer le système d'état civil

Les activités suivantes ont été réalisées :



Source : Rapport Annuel 2016/DNEC

Graphique 1: récapitulatif des faits d'état civil enregistrés

Tableau 2 : Approvisionnement en supports de collecte en 2016

MATERIELS	KAYES	KKORO	SIKASSO	SEGOU	MOPTI	TBTOU	GAO	BAMAKO	AMBA	TOTAL
Registre d'acte de naissance	1.248	1.758	1.742	1.302	937	339	219	1.720	212	9.477
Registre de déclaration de naissance	1.143	1.938	1.742	1.550	1.100	349	208	1.920	23	9.973
Registre d'acte de mariage	344	651	711	118	444	56	33	575	23	2.955
Registre de déclaration de mariage	162	329	274	280	239	48	32	215	20	1.599
Registre d'acte de décès	199	192	216	237	179	51	32	275	8	1.389
Registre de déclaration de décès	460	381	349	309	305	62	61	175	2	2.104
Extrait d'acte de naissance	269.000	442.500	317.500	215.500	163.000	79.200	38.000	542.500	9.500	2.076.700
Copie littérale d'acte de naissance	8.500	7.000	5.950	3.010	1.625			24.500		50.585
Extrait d'acte de mariage	45.500	53.500	68.000	36.200	16.500	16.520	3.100	126.000	500	365.820
Copie littérale d'acte de mariage	4.690	2.950	2.770	500	500			20.000		31.410
Extrait d'acte de décès	24.100	19.500	15.500	21.500	14.100	11.550	1.610	63.000	500	171.360
Copie littérale d'acte de décès	13.500	1.100	200	1.500	500			6.500		23.300
Livret d'état civil	3.125	5.640	3.710	3.835	1.640	320	500	9.780	100	28.650
Acte de reconnaissance	470	2.350	1.260	1.060	100			1.000		6.240
Avis de mention	170	650	390	500						1.710
Publication de mariage	2.130	9.400	3.540	2.600	4.880			12.000		34.550
Certificat d'opposition	700	1.750	1.770	1.500	1.050			4.500		11.270
Certificat de non opposition	1.600	1.070	1.870	1.500	2.050			5.500		13.590

Source : CPS/DNEC

Les activités ci – dessous indiquées ont été réalisées en 2016 réparties entre les trois (03) résultats attendus suivants :

Résultat 1 : Fourniture et accessibilité à tous les citoyens du service public de l'état civil :

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan de communication PAEC :

1. Production et mise à disposition des agents de déclaration, des officiers d'état civil, des Préfets et les Sous-préfets des 20 communes référentielles :
 - 2000 exemplaires du Guide du Citoyen ;
 - 500 exemplaires de la boîte à images ;
 - 500 exemplaires du Manuel du participant ;
 - 100 exemplaires du Guide du Formateur ;
 - 20000 cahiers scolaires produits : cahiers destinés aux élèves du fondamental des vingt (20) communes référentielles. Au niveau de ces cahiers, il est précisé de façon simple la démarche à suivre pour l'obtention des actes d'état civil. Les bénéfices liés à l'état civil sont également précisés.
2. Organisation de 20 Stages de formation regroupant au total 507 personnes constituées de Sous - Préfets, d'Officiers d'état civil, d'agents chargés d'état civil, de Secrétaires généraux des mairies, d'Agents de déclaration, de femmes leaders, de jeunes leaders, de membres du réseau de communicateur traditionnel (RECOTRADE), de chefs de villages.
3. Organisation de 284 séances d'animations publiques dans les centres de déclaration par les agents de déclaration à la suite des stages de formation.

Résultat 2 : Fonctionnalité du service public de l'état civil :

1. Equipement de six (6) mairies en kits solaires pour améliorer le fonctionnement des centres principaux ne disposant pas de source d'énergie.
2. Identification des besoins de quatre (04) mairies en kits solaires en vue de renforcer les sources d'énergie existantes.
3. Achat de vingt (20) ordinateurs et accessoires destinés aux centres principaux des vingt (20) communes référentielles pour améliorer leur fonctionnement.

Résultat 3 : Les données de l'état civil sont disponibles, fiables et suivies :

Avec l'accompagnement du PNUD à travers le PAPEM conformément à la lettre d'accord LoA/0001.08-06.2015 qui a pris fin le 31 octobre 2016, à la fin de l'opération, les résultats ci – après ont été obtenus :

- Enrôlement des nouvelles naissances682 967
- Collecte des données biométriques des nouveaux majeurs (jeunes de 15 ans).....52 288
- Nouveaux enrôlements (personnes non encore enrôlées).....240 190
- Réclamations14 685
- Correction des indéterminés de naissance.....5 729
- Correction des indéterminés de résidence.....1 501
- Correction des mauvais portraits.....462

Cette importante opération a bénéficié de l'accompagnement technique et financier du PNUD à travers le PAPEM. **Coût total de l'opération de pérennisation des acquis du RAVEC : Cinq Cent Cinquante Quatre Millions Trois Cent Quinze Mille Neuf Cent Cinquante (554.315.950) Francs CFA (première phase) sur Cinq Cent Soixante Six Millions Trois Cent Quarante Mille (566.340.000) Francs CFA, soit 97,88%.**

I.2.1.3. POLITIQUE NATIONALE DES FRONTIERES

CADRE INSTITUTIONNEL :

DOMAINE MATERIALISATION DES FRONTIERES

Objectif n° 1 : Renforcer la coopération administrative frontalière

Les relations de coopération entre les autorités administratives frontalières du Mali et leurs homologues des pays voisins se sont renforcées. La tenue de rencontres entre autorités transfrontalières a permis une amélioration des rapports de cohabitation avec les pays voisins.

Rencontres tenues entre autorités administratives frontalières :

- **Mali –Algérie :**
 - Rencontre ministérielle : la tenue de la rencontre du Comité Bilatéral Frontalier Mali-Algérie les 1^{er} et 02 juin 2016 à Bamako.
- **Mali -Mauritanie :**
 - Le 30 janvier 2016 : une (1) rencontre ministérielle ;
 - les 20 et 21 avril 2016 : tenue à Aïoun EL Atrouss en Mauritanie de la rencontre périodique des autorités administratives frontalières Mali–Mauritanie une (1) rencontre.
- **Mali- Burkina :**
 - Rencontres entre autorités administratives frontalières : trois (3) rencontres.
- **Mali- Côte D'Ivoire :**
 - Rencontres entre autorités administratives frontalières : trois (3) rencontres.
- **Mali- Guinée :**
 - Du 6 au 7 Février 2016 : tenue d'une rencontre ministérielle.

Mission conjointe de sensibilisation Mali-Guinée des populations des préfectures de Mandiana et de Siguiri (Guinée) et des Cercles de Yanfolila, Kangaba et Kati (Mali) sur les conflits liés aux questions de cohabitation frontalière.

Objectif n° 2: Favoriser l'intégration de proximité des populations de part et d'autres des frontières

Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 2:

Le renforcement de l'esprit de collaboration et de la cohésion sociale, la promotion d'initiative de développement local ont été amorcés dans les zones frontalières avec le Burkina, le Sénégal et la Guinée.

Par contre, il faut souligner que l'absence d'accords de coopération transfrontalière signés est due à la non tenu avec le Sénégal des rencontres de la Commission technique. Les activités menées sont les suivantes :

- **Mali- Burkina :**

- Célébration de la journée africaine des frontières au centre de santé WanianOuarokuy ;
- Échange d'expériences à Nouna au Burkina entre le Mali, le Bénin, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Gambie, le Sénégal, le Niger et le Togo ;
- Tenue le 29 novembre 2016 d'une rencontre d'échange sur la coopération transfrontalière Kossi-Tominian.

- **Mali- Sénégal :**

Elaboration d'un Programme Transfrontalier de Développement Local (PTDL).

DOMAINE EQUIPEMENT ET DEVELOPPEMENT DES ZONES FRONTALIERES

L'équipement en services sociaux de base a été amélioré dans les zones frontalières avec la Mauritanie à travers les réalisations suivantes :

- la finalisation de l'électrification du village de Kouroukéré dans le cercle de Nioro du sahel à travers l'extension du réseau d'électrification ;
- la réalisation d'études géophysiques de 3 puits à grand diamètre et de 3 forages à la frontière Mali –Mauritanie ;
- la réalisation d'études géophysiques de 2 puits à grand diamètre et de 2 forages à la frontière Mali –Niger.

I.2.1.4. POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL

Depuis janvier 2016, la mise en œuvre de la Politique du travail a été dominée par les activités ci-après :

- l'élaboration de politiques et programmes, et de la législation et réglementation afférentes ;
- le renforcement du dialogue social ;
- la protection des travailleurs;
- l'amélioration des conditions de vie et de travail des agents contractuels de l'Etat.

Objectif spécifique n°1 : Promouvoir un cadre juridique et institutionnel favorable à la réalisation du travail décent

Cellule Nationale de Lutte contre le Travail des Enfants (CNLTE) :

En somme, sur 2 145 enfants retirés des pires formes de travail, 1917 enfants dont 890 garçons et 1027 filles ont été réinsérés à travers des inscriptions l'école formelle ou non formelle.

Tableau 3: Nombre d'enfants retirés et nombre d'enfant réinsérés

Indicateurs	Garçons	Filles	Total
Nombre d'enfants retirés	5746	5085	10 831
Nombre d'enfants réinsérés	1 530	1 849	3 429

Dialogue social :

La relecture des conventions collectives et des accords d'établissement :

La Direction Nationale a poursuivi, avec les partenaires sociaux, l'exécution du programme de révision des conventions collectives de travail :

- la convention collective des banques,
- la convention collective des Chauffeurs, la convention collective des sociétés et entreprises minières, géologiques et Hydrogéologiques du Mali et la convention collective des industries hôtelières qui est présentement en discussion entre les parties.

Concernant les accords d'établissement la DNT a donné son avis sur 11 au cours de l'année 2016, émanant des organismes ci-après :

- ✓ les Agences de Développement Régional des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Kidal et du District de Bamako ;
- ✓ le Conseil Malien des Chargeurs (CMC) ;
- ✓ l'Agence Malienne de Presse et de Publicité (AMAP) ;
- ✓ l'Agence Nationale Pour l'Emploi (ANPE) ;
- ✓ l'Ecole Normale Supérieure (ENSUP) ;
- ✓ l'Assistance Aéroportuaire du Mali (ASAM S.A.) ;
- ✓ la Banque of Africa Mali (BOA) ;
- ✓ l'Agence Nationale de Télésanté et d'Informatique Médicale (ANTIM) ;
- ✓ l'Autorité Pour l'Aménagement du Taoussa (A.A.T) ;
- ✓ Education Development Center ;
- ✓ l'Institut National de Formation Professionnelle pour le Bâtiment, les Transports et les Travaux Publics (INFPBTP).

La gestion des conflits collectifs :

La Direction Nationale du Travail et ses services techniques ont eu à connaître, plusieurs conflits collectifs de travail au nombre desquels on peut retenir :

- Syndicat National des Travailleurs de l'Enseignement Privé Catholique (SYNTEC)- 18 février 2016 - DNT ;
- Syndicat National des Contrôleurs de Visite Technique (SYNCTEV), 23 février 2016- DNT ;
- Section Nationale des Mines et des Industries (SECNAMI), le 06 mai 2016- DNT ;
- Section Nationale des Mines et des Industries (SECNAMI), le 02 juin 2016- DNT ;
- Section syndicale UNTM de la société Minière de Syama (SOMISY-SA), juillet 2016- DNT ;
- Section syndicale CSTM des Aéroports du Mali (juillet 2016) DNT ;
- Section Nationale des Mines et des Industrie (SECNAMI), octobre 2016.

Certains de ces conflits ont fait l'objet d'un règlement à l'amiable. Faute d'accord, d'autres ont abouti à des grèves, et les dossiers transmis au Conseil d'arbitrage comme celui de la Section Nationale des Mines et de l'Industrie(SECNAMI) dont le dossier est toujours en instance devant le conseil.

1.2.1.5. POLITIQUE NATIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

- élaboration des projets d'arrêté d'avancement de catégorie des fonctionnaires ayant terminé leur cycle de formation en cours de carrière ;
- édition de la lettre d'avertissement de départ à la retraite des agents ayant atteints la limite d'âge au 1^{er} janvier 2016 ;
- établissement des états de service des Fonctionnaires admis à la retraite pour compter du 1^{er} janvier 2017 ;
- centralisation et traitement des documents de notation des Fonctionnaires pour les avancements d'échelon et de grade pour compter du 1^{er} janvier 2016 ;
- publication des arrêtés portant avancement d'échelon et de grade au 1^{er} janvier 2017 ;
- titularisation des fonctionnaires stagiaires pour les mouvements du 1^{er} octobre 2016 et 1^{er} janvier 2017.

Centre des concours :

Les Réalisations du centre ont portés principalement sur l'organisation du concours sur l'exercice budgétaire 2016 de 827 fonctionnaires dont :

- 246 pour le compte du Ministère de la Santé et de l'Hygiène Publique ;
- 176 pour le compte du Ministère de l'Education Nationale ;
- 405 pour le compte des autres départements ministériels.

Les concours ont concerné toutes les catégories (A, B2, B1 et C) de la Fonction Publique et presque tous les cadres de l'Administration : Administration Générale, Action Sociale, Arts et Culture, Agriculture et Génie Rural, Industrie et Mines, Affaires Etrangères, Constructions Civiles, Finances, Douane, Eaux et Forêts, Elevage, Informatique, Information et Audiovisuel, Statistique, Jeunesse et Sports, Trésor et Santé.

1.2.1.6. POLITIQUE DE LA RECONCILIATION NATIONALE

L'état de réalisation des principales activités est indiqué ci-dessous :

Objectif 1 : promouvoir la paix, la réconciliation nationale et la cohésion sociale ;

Activités réalisées

- Forum intercommunautaire de TabitalPulaku et Gina Dogon les 23 et 24 janvier 2016 à Mopti pour Informer et sensibiliser les populations de la région sur l'accord pour la paix et la réconciliation ;
- Forum des femmes ressortissantes du nord à Koutiala en avril 2016 à Koutiala pour informer et sensibiliser les femmes sur l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali ;
- Forum sur la restitution de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation au Mali en février 2016 à Ségou ;
- Forum intercommunautaire de Léré en avril 2016 dont les communautés touarègues et autres autochtones de LERE, se sont côtoyées, se sont présenté des excuses par rapport au passé, et ont décidé d'enterrer la hache de guerre et de vengeance pour toujours entre les communautés touarègues et autres autochtones de LERE ;
- Mission de sensibilisation des réfugiés sur l'Accord en Mauritanie en janvier 2016 ;
- Sensibilisation des femmes réfugiées en Mauritanie sur l'accord par leurs sœurs restées au Mali en février 2016 pour informer et sensibiliser les femmes réfugiées en Mauritanie (M'Berra, Bassikounou et Nouakchott) sur l'accord, sa mise en œuvre, et recueillir leurs préoccupations ;
- Mission de règlement de conflit intercommunautaire dans le cercle de Tènenkou en mai 2016 ;
- Festival DawlaPulaku à Douentza du 16 au 19 mars 2016 pour partager le contenu de l'Accord pour la Paix et amener les participants à en être des vecteurs de dissémination ;
- Caravane culturelle pour la paix et la réconciliation (Festival au désert) à Bamako le 13 février 2016 ;
- Rencontre des femmes leaders de Kidal en janvier 2016 à Kidal pour Echanger et s'expliquer le contenu de l'Accord pour la Paix et la Réconciliation ;
- Rencontre intracommunautaire des Inadiaratanes de TESSALIT en janvier 2016 pour sensibiliser les communautés sur l'accord pour la paix et leur accompagnement du processus de paix ;
- Rencontre intercommunautaire de Ménaka en avril 2016 ;
- Rencontre intercommunautaire (agriculteurs et éleveurs) à Niono en juin 2016 ;
- Rencontre intercommunautaire à Bankass et Koro.

I.2.1.7. POLITIQUE DE SECURITEINTERIEURE ET DE PROTECTION CIVILE

DRHS

Des études des projets de texte sur le plan de carrière, le statut de la Police nationale, son décret d'application et la régularisation de la grille indiciaire de la Protection Civile. Dans le domaine du dialogue social, les concertations entre la direction des ressources humaines.

DGGN

Tableau 4 : Nombre d'Arrestations, Crimes et délits constatés par légions et SIJ

Unités Gendarmerie	Arrestations	Crimes	Délits
Légion Kayes	971	302	608
Légion Bamako	614	143	466
Légion Koulikoro	917	286	954
Légion Sikasso	804	285	519
Légion Ségou	627	115	512
Légion Mopti	391	94	272
Légion Tombouctou	113	53	60
Légion Gao	36	66	53
GRM-SIJ	124	43	81
Total	4597	1387	3525

Tableau 5 : Nombre de Contraventions constatées, Montant des Amendes Forfaitaires perçues par légions et GURM

Unités Gendarmerie	Nombre de Contraventions	Montant Amendes Forfaitaires(FCFA)
Légion Kayes	1663	2 604 500
Légion Bamako	ND	994000
Légion Koulikoro	5819	7 578 000
Légion Sikasso	893	2 174 000
Légion Ségou	617	1 278000
Légion Mopti	570	11 045 200
Légion Tombouctou	ND	ND
Légion Gao	ND	110000
GRM-GURM	ND	ND
Total	9562	25783 700

Tableau 6 : Bilan des Patrouilles effectuées par légions et GURM en termes de coût

Unités Gendarmerie	Nombre de Patrouille	Bilan des Patrouilles		Personnes interpellées
		Véhicules contrôlés	Engins à Deux roues saisis	
Légion Kayes	3193	19618	258	3998
Légion Bamako	1399	1034	65	111
Légion Koulikoro	1157	74526	43	1221
Légion Sikasso	430	250349	12	277
Légion Ségou	323	1563	96	627
Légion Mopti	508	233	54	333
Légion Tombouctou	ND	ND	ND	33
Légion Gao	538	9800	20	55
GRM-GURM	19	5348	ND	ND
Total	7567	362471	548	6655

Office Central des Stupéfiants :

Durant l'année écoulée, l'Office Central des Stupéfiants a bénéficié de 23 sessions de formation entre autres:

- formation de 22 agents sur la Réforme du Secteur de la Sécurité (RSS) ;
- formation des formateurs sur le manuel de procédures (1 officier);
- formation sur l'utilisation des balises de localisation GPS (06);
- formation sur la fraude documentaire et l'imagerie radioscopique (06);
- séminaire sur l'utilisation pratique des kits des Nations Unies pour l'identification des drogues et précurseurs (11);
- formation sur l'enquête financière et le recouvrement et gestion des avoirs (04) ;

- formation sur la Police Judiciaire et la Police Technique et Scientifique (PJ/PTS) de l'UNPOL de la MINUSMA (05).

Statistiques des saisies effectuées :

En 2016 les différentes activités de renseignements, de patrouilles et d'opérations des antennes ont permis d'effectuer d'importantes saisies de produits stupéfiants et pharmaceutiques contrefaits soit pour des fins de consommation, soit pour la vente ou autres transactions sur le territoire national, mais aussi en provenance de l'extérieur.

Les deux produits les plus prisés sont le Cannabis 5 tonnes et la Cocaïne 2 kg. Ils représentent à eux seuls plus de 99% des quantités saisies. Les autres produits saisis concernent le Tramadol, l'Affoura et le Diazépam. Le nombre de personnes interpellées s'élève à 119 personnes dont 13 femmes soit près de 11%. On retrouve 20 étrangers impliqués soit près de 17% des personnes interpellées. Il s'agit essentiellement des Nigériens (45%) tous dans le trafic de cocaïne, et des Burkinabés (30%) dans le trafic de cannabis. Les autres étrangers sont ghanéens, sénégalais, guinéens et ivoiriens. Les maliens représentent la grande communauté avec plus de 83% des personnes interpellées. Ils sont essentiellement des consommateurs et des vendeurs.

Une analyse des personnes interpellées fait ressortir différentes catégories, par tranche d'âge.

Au total près de 74% des personnes interpellées sont de la tranche 21 – 50 ans. Ainsi, on retrouve un mineur (moins de 18 ans), près de 27% dans la tranche de 21 – 30 ans, 25% dans la tranche de 31 – 40 ans et près de 22% dans la tranche de 41 – 50 ans.,.

Aussi, des saisies ont été effectuées par la Police, la Gendarmerie et la Douane.

Saisies effectuées par la Douane

Deux(2) types de produits sont saisis par la Douane. Il s'agit du Cannabis et du Khat.

Le Cannabis 3412,26 kg soit 71,34% des quantités saisies avec 78,26% des personnes interpellées.

Le Khat 1370,65 kg soit 38,66% des quantités saisies avec 21,74% des personnes interpellées, concerne.

Cependant, sur un total de 49 personnes mises en causes dans ces activités illicites, 26 restent recherchées, soit plus de 53%. Près de 47% ont été interpellées.

Saisies effectuées par la gendarmerie

Le chanvre indien est le seul produit saisi par la Gendarmerie soit 162,878 Kg. Les saisies ont concerné essentiellement les régions de Sikasso (68,76% des quantités saisies), Kayes (28,55% des quantités saisies), Gao (2,38%). Cependant les personnes impliquées à Kayes et Gao ont été interpellées mais celles de Sikasso n'ont pas pu être interpellées.

Saisies effectuées par la police Nationale

Les saisies effectuées par la Police concernent essentiellement le Cannabis sous différentes formes : herbe de cannabis, boule et résine. Cette dernière n'a enregistré que 4 plaquettes. Quant à la boule, il a été saisi 370. L'herbe de cannabis représente la plus grande quantité avec près de 3 tonnes.

Deux autres produits ont été saisis cette année 2016. Il s'agit du Crack avec 767 doses saisies, et le Off avec 250 doses saisies.

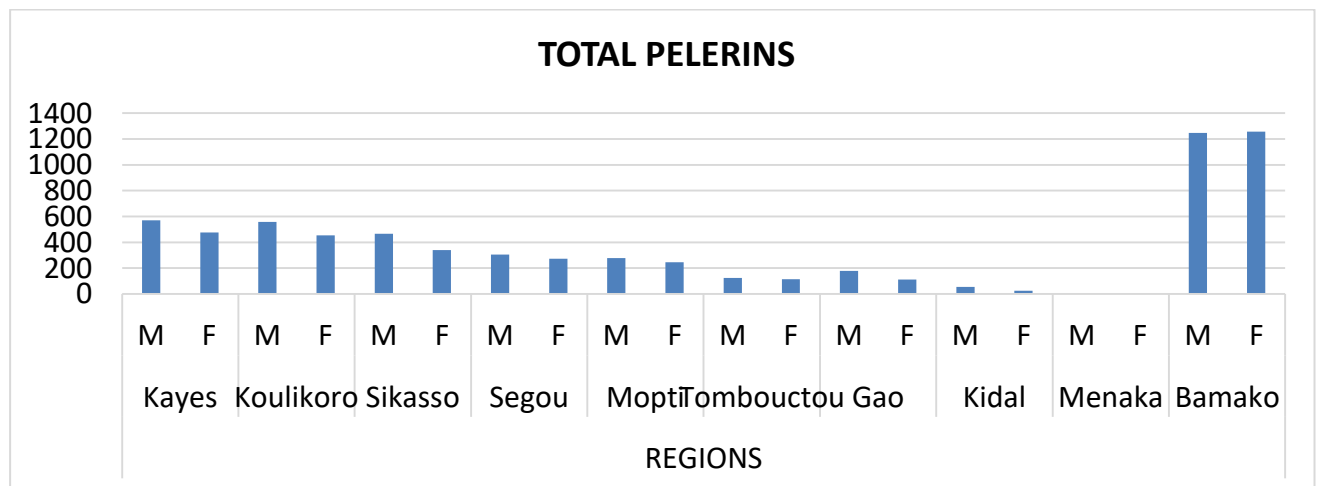
I.2.1.8. POLITIQUE NATIONALE EN MATIERE D'EXERCICE, D'EXPRESSION, D'ENSEIGNEMENT OU DE DIFFUSION DES CONVICTIONS RELIGIEUSES OU MORALES ET DES CULTES

Programme 1 : Administration Générale

En 2016, les principales réalisations du département ont porté essentiellement sur :

- l'élaboration du budget-programmes, réalisations et prévisions ;
- l'élaboration d'un manuel de procédures pour la DFM ;
- l'acquisition de matériel (fournitures de bureau...) ;
- la tenue de la comptabilité matières ;
- la production des situations trimestrielles (C.A) ;
- l'organisation du pèlerinage musulman et chrétien ;
- l'appui aux célébrations des fêtes religieuses.

Graphique 2 : Religion et Culte



Source : Maison du Hadj

I.2.1.9. POLITIQUE NATIONALE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (GAR)

La gestion axée sur les résultats (GAR) constitue le fil conducteur du nouveau programme de réforme de l'administration publique –PDI-2ème génération -. En ce sens, il est apparu nécessaire de préparer les cadres de l'administration à ce nouveau système de management public à travers des formations.

- Élaboration d'un Plan de formation en GAR assorti d'un guide méthodologique ;

- Organisation des Sessions de formation sur la GAR.

I.2.1.10. POLITIQUE NATIONALE DE TRANSPARENCE

Le Gouvernement a adopté une Politique Nationale de Transparence (PNT) en janvier 2016. Dans le cadre de la mise en oeuvre de cette politique publique, plusieurs activités ont été menées :

- organisations des journées d'échanges autour des droits et des obligations des agents publics ;
- organisation d'une visite d'échanges d'expériences au Canada à l'endroit des acteurs de la mise en oeuvre de la PNT ;
- la relecture de la loi N°98-012 relative aux relations entre l'Administration publique et les usagers des services publics en vue d'y intégrer les principes de transparence.

I.2.2. MISE EN ŒUVRE DES STRATEGIES

I.2.2.1. PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

Dans ses activités liées à la police des structures l'avis du CDI est requis pour tout projet de création, de modification de structures administratives, ainsi que pour tout avant-projet de cadre organique élaboré par les services publics. Dans ce cadre, au total, quarante-trois (43) demandes de visas ont été enregistrées au cours de la période 2016. Parmi ces dossiers, 29 ont reçu le visa. Par contre un avis défavorable pour deux (02) dossiers de demande de création de nouvelles structures et douze (12) autres demandes restent en cours de traitement.

I.2.2.2. STRATEGIE NATIONALE DES RISQUES DE CATASTROPHES (SNRRC) AU MALI

I.3. DESCRIPTION DU CADRE PARTENARIAL: ELEMENTS SUR LE FONCTIONNEMENT DE LA CONCERTATION ENTRE LES DIFFERENTS ACTEURS

I.3.1. LES POLITIQUES

I.3.1.1. POLITIQUE NATIONALE DE DECENTRALISATION

Un grand nombre d'acteurs appuie la politique de décentralisation. Voici une liste non exhaustive des partenaires techniques et financiers du secteur :

- l'Union européenne finance plusieurs projets et programmes d'appui à la décentralisation, dont le PARRADER, le Projet d'Appui Institutionnel au processus de Régionalisation (PAIR) exécuté par la Coopération Technique Belge ;
- la coopération technique Allemande, à travers la GIZ, finance également un programme d'appui à la régionalisation, en particulier dans les régions de Ségou, Moptiet Kayes ;
- le royaume de Belgique finance quatre projets d'appui à la décentralisation : le projet d'appui Institutionnel pour le pilotage stratégique de la décentralisation et de la déconcentration (PAI MATCL), le projet d'appui Institutionnel aux Collectivités Territoriales (PAICT), le projet d'Appui à la Région de Koulikoro (PADK II) et le projet d'appui à l'Etat Civil (PAEC) ;

- l'Agence Française de Développement (AFD) finance plusieurs activités d'appui au processus de décentralisation, dont une assistance technique internationale auprès du MDRE. ;
- le Luxembourg, à travers la coopération luxembourgeoise, finance un programme d'appui au développement territorial dans les régions de Ségou et de Sikasso ;
- le PNUD à travers le fond des Nations Unies pour l'équipement (UNCDF) ;
- la coopération Suisse appui au plan d'actions de la DGCT ;
- Les Etats Unis, à travers USAID, la Banque mondiale et la BAD appuient également le secteur.

I.3.1.2. POLITIQUE NATIONALE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Le cadre partenarial de l'Administration Territoriale est constitué des Partenaires Techniques et Financiers suivants :

- projet d'appui Institutionnel pour le pilotage stratégique de la décentralisation et de la déconcentration (PAI/MATCL);
- Projet d'Appui à l'Etat Civil (PAEC) ;
- UNICEF accompagne la DNEC ;
- le Projet d'Appui au Processus Électoral du Mali (PAPEM);
- le Programme d'Appui à la Réforme Administrative, à la Décentralisation et au Développement Economique Régional (PARADDER);
- la Fondation Internationale pour les Systèmes Électoraux (IFES) ;
- HCR;
- MINUSMA;
- United Nations Mine Action Service (UNMAS).

I.3.1.3. POLITIQUE NATIONALE DES FRONTIERES

Le cadre partenarial de la Politique Nationale des frontières est constitué des Partenaires Techniques et Financiers suivants : la GIZ/ PFUA, la MINISMA, l'OIM à travers la coopération Japonaise, EUCAP-Sahel et le PNUD.

I.3.1.4. POLITIQUE NATIONALE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Cette politique a comme partenaire pour la mise en œuvre de ses activités Union européenne (UE) et la Coopération Canadienne, le Maroc et le Sénégal à travers le CDI.

I.3.1.5. POLITIQUE NATIONALE DU TRAVAIL

Pour la promotion du travail décent au Mali le gouvernement a signé avec le BIT le 14 Avril 2016 un Programme Pays de promotion du Travail Decent (PPTD) pour la période 2016-2018.

I.3.1.6. POLITIQUE DE LA RECONCILIATION NATIONALE

Le cadre partenarial dans le processus de la réconciliation nationale est constitué des Partenaires Techniques et Financiers ci-dessous:

- GIZ
- USAID
- PNUD
- AEN (Aide de l'Eglise Norvegienne)

- HD (centre pour le Dialogue Humanitaire)
- NDI (National Democratic Institut)
- MINUSMA
- UE
- IMRAP COOPERATION SUISSE

I.3.1.7. POLITIQUE DE SECURITE ET DE PROTECTION CIVILE

I.3.1.8. POLITIQUE NATIONALE EN MATIERE D'EXERCICE, D'EXPRESSION, D'ENSEIGNEMENT OU DE DIFFUSION DES CONVICTIONS RELIGIEUSES OU MORALES ET DES CULTES

Le département ne dispose pas de cadre partenarial formel ; toute fois pour l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de lutte contre l'extrémisme violent il est appuyé par le PNUD et la MINUSMA

I.3.1.9. POLITIQUE NATIONALE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (GAR)

I.3.1.10. POLITIQUE NATIONALE DE TRANSPARENCE

I.3.2. LES STRATEGIES

I.3.2.1. PROGRAMME DU DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

Le cadre partenarial du Programme du développement institutionnel est la stratégie commune d'accompagnement pays (SCAP) couvrant la période 2016-2018 est un cadre partenarial précisant les principes et les modalités de la coopération au développement entre le Gouvernement du Mali et les partenaires techniques et financiers (PTFs). La SCAPII est conçue comme un cadre commun dans lequel les Partenaires Techniques et Financiers intervenant au Mali coordonnent leurs interventions, alignées sur les priorités nationales définies dans le CREDD et sur la base duquel ils mènent un dialogue soutenu avec le Gouvernement.

I.3.2.2. STRATEGIE DE LA GESTION DES CATASTROPHES

II. EVOLUTION DES INDICATEURS

II.1. LES INDICATEURS DU MATDRE

Tableau 7 : les indicateurs du MATDRE

Programme N°1 : Administration Générale et Contrôle						
Objectif n°1 : Mettre en synergie les actions des services centraux, des circonscriptions administratives et des projets/programmes du Département.						
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2016	
		2013	2014	2015	Prévisions	Réalisations
1.1. Taux de réalisation des réunions de coordination élargie du cabinet et de comité de pilotage des projets et programmes.	%	65	65	95	95	95
1.2. Taux des rapatriés volontaires vers leurs pays d'origine	%	75	1,44	18,62	82	10,73
1.3 Taux de production de documents statistique et de planification	%	75	75	60	80	80
Objectif n°2 : Assurer la gestion efficiente des ressources humaines, matérielles et financières du département						
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2016	
		2013	2014	2015	Prévisions	Réalisations
2. 1. Taux de déconcentration du personnel	%	60,25	69,97	76,7	70,7	70,95
2.2. Taux de déconcentration budgétaire	%	3,09	8,98	18,95	20	56,59
2.3. Taux d'exécution du plan de passation des marchés publics	%	90,41	98,76	99,69	70	100
Objectif n°3 : Contrôler l'application des dispositions législatives et réglementaires relatives à la gestion administrative, financière et matérielle dans les services centraux et les structures déconcentrées et décentralisées						
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2016	
		2013	2014	2015	Prévisions	Réalisations
3.1. Taux d'exécution du programme annuel de contrôle	%	27,88	39,44	27,8	70	26,67
Objectif n°4 : Améliorer le cadre juridique et institutionnel de la déconcentration						
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2016	
		2013	2014	2015	Prévisions	Réalisations
4.1. Taux de déconcentration des activités	%	10	15	0	25	0

SOURCE BP/MATDRE

Programme N°2 :-----

Objectif n°1 : Assurer l'exercice effectif des libertés publiques		Appréciation de l'atteinte de l'objectif n° 1 :				
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2016	
		2013	2014	2015	Prévisions	Réalisations
1.1. Taux d'Associations Signataires Accords Cadre avec l'Etat (ASACE) fonctionnelles	%	40	45	7	55	0,1
1.2. Taux d'ASACE suivies et évaluées	%	100	85	35	87	39,59
Objectif n°2 : Renforcer et Améliorer le Système Electoral						
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2016	
		2013	2014	2015	Prévisions	Réalisations
2.1. Taux de scrutins validés	%	100	100	100	100	100
2.2. Taux de participation aux élections :		42,66	-	9,02	50	
-Taux de participation aux élections communales	%	-	-	-	-	52,84
-Taux moyen de participation aux élections partielles		-	-	-	-	28,22
Objectif n°3 : Adapter et Renforcer le système de l'état civil.						
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2016	
		2013	2014	2015	Prévisions	Réalisations
3.1. Pourcentage centres d'état civil fonctionnels						
Centres principaux : 703	%	100	100	90	100	88,76
Centres secondaires : 292	%	100	100	90	100	97,6
Centres de déclaration : 7837	%	80	82	80	91	98,72
3.2. Pourcentage de personnes disposant d'un Identifiant Unique (NINA)	%	95	96	97	98	96,32
3.3. Taux d'enregistrement des Naissances	%	85	90	87	98	99

Programme N°3 : Gestion commune des frontières et coopération transfrontalière						
Objectif n° 1 : Renforcer la coopération administrative frontalière						
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2016	
		2013	2014	2015	Prévisions	Réalisations
1.1 . Taux de réalisation des rencontres périodiques entre autorités frontalières	%	38,46	69,23	77,77	100	58
Objectif n° : 2 Favoriser l'intégration de proximité des populations de part et d'autres des frontières						
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2016	
		2013	2014	2015	Prévisions	Réalisations
2.1. Taux de réalisation des projets intégrateurs	%	40	40	87,5	100	20
2. 2. Taux de réalisation des accords de coopération transfrontalière	%	-	-	-	100	0
2. 3. Taux de réalisation des rencontres du Comité de pilotage et des Commissions Techniques Mixtes de mise en œuvre des activités de coopération transfrontalière	%	-	-	-	100	0
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2016	
		2013	2014	2015	Prévisions	Réalisations
3.1. Taux de satisfaction des besoins en infrastructures et équipements	%	50	33,33	86,36	100	60

Objectif n° : 4 Matérialiser les frontières						
Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2016	
		2013	2014	2015	Prévisions	Réalisations
4.1. Taux de kilomètres bornés	%	0	33,33	50	100	43,75
4.2. Taux de réalisation des rencontres des Commissions Techniques Mixtes de matérialisation des frontières	%	0	33,33	50	100	160
4. 3. Taux de traités de délimitation ou de conventions conclus	%	50	-	100	100	0

Programme N°4 Dispositif d'Appui Technique aux Collectivités Territoriales

Objectif n°1 : Rendre plus efficiente la déconcentration

Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2016	
		2013	2014	2015	Prévisions	Réalisations
1.1. Pourcentage des demandes de mise à disposition formulées par les Collectivités Territoriales effectivement satisfaites	%	71	86	85	90	91
1.2. Pourcentage de Collectivités Territoriales se déclarant satisfaites par rapport aux appuis apportés par les services déconcentrés de l'Etat	%	-	-	87	90	0

Objectif n° 2 : Systématiser le contrôle interne et l'évaluation externe des collectivités territoriales

Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2016	
		2013	2014	2015	Prévisions	Réalisations
2.1. Pourcentage des collectivités territoriales inspectées annuellement	%	-	36	50	60	75

Objectif 3 : Améliorer la transparence, la redevabilité et la collégialité de la gestion publique

Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2016	
		2013	2014	2015	Prévisions	Réalisations
3.1. Pourcentage de collectivités territoriales organisant la restitution publique de leur gestion	%	-	60	65	70	71

Objectif 4 : Améliorer la prévisibilité des ressources financières des collectivités territoriales

Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2016	
		2013	2014	2015	Prévisions	Réalisations
4.1. Délai de notification des droits de tirage aux collectivités territoriales	Nombre de jours	15	3	15	15	32

Objectif 5 : Renforcer les capacités des élus et des agents des collectivités territoriales

Indicateurs de résultats :	Unité de mesure	Période			2016	
		2013	2014	2015	Prévisions	Réalisations
5.1. Pourcentage d'agents formés	%	10	20	45	80	70
5.2. Pourcentage d'élus formés	%			5	70	0

II.2. LES INDICATEURS DU MSPC

Tableau 8 : les indicateurs Du MSPC

INDICATEURS	UNITE	Période			
		2013	2014	2015	2016
PROGRAMME N°1 : ADMINISTRATION GENERALE					
Taux d'exécution du programme de réalisation et de réhabilitation des infrastructures	%	78	80	97,5	99,69
Taux de réalisation du programme de recrutement.	%	0	0	257,2 ¹	0
PROGRAMME N°2 : ORDRE ET SECURITE					
Taux de variation des crimes et délits	%	70	60	55	-----
Taux de narco trafiquants identifiés arrêtés	%	-	10	25	100
PROGRAMME 3 : PREVENTION DES RISQUES ET CALAMITES ET ORGANISATION DES SECOURS.					
Nombre de secours réalisés	Nombre	12 853	14271	13771	14972
Délaimoyen d'intervention.	Nombre d'heures ou minutes	10	10	10	20

SOURCE BP/MSPC

II.3. LES INDICATEURS DU MTFP

Tableau 9 : les indicateurs du MTFP

INDICATEURS DE RESULTATS	UNITE	PERIODE			
		2013	2014	2015	2016
Programme 1 : Administration Générale					
Pourcentage des conflits gérés	%	46	45	60	53
Taux d'exécution du programme d'activité genre du département	%	-		0	52
PROGRAMME N°2 : Amélioration de la gestion administrative des agents de l'Etat.					
Taux de mise à jour du système d'information national sur les ressources humaines de l'Etat.	%	40	50	100	85
Commémoration de la journée africaine de la Fonction publique (activité)	%	-	-	50	60
PROGRAMME N°3 : Amélioration du cadre législatif du Travail					
Pourcentage des conflits de travail gérés	%	65	100	85(74)	66(96)
Pourcentage des conventions collectives et accords d'établissements relus et adoptés	%	67	-	33	86
Pourcentage d'enfants retirés des pires formes de travail des enfants et Réinsérés (Filles)	%	4	37	42	32
		-60	-65	-70	54
Pourcentage d'Inspecteurs et Contrôleurs du Travail formés (femmes)		0,96	-	81	63
	%	(-40)		(65)	(-24)

SOURCE BP/MTFP

II.4. LES INDICATEURS DU MARC

Tableau 10 : les indicateurs du MARC

Objectif n°1 : Mettre en synergie les actions des structures du département et s'assurer de leur bon fonctionnement						
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité	Périodes			Année 2016	
		2013	2014	2015	Prévisions	Réalisations
1.1. Taux de réalisation des réunions élargies de coordination du département	%	-	80	100	100	98
1.2. Taux d'exécution du programme d'activité du département.	%	-	58	100	80	75
1.3. Taux d'exécution du programme d'appui aux centres/édifices religieux	%	-	-	20	50	50
1.4. Taux d'exécution du programme d'appui aux activités religieuses	%			40	60	60
Objectif n°2 : Assurer la gestion efficiente des ressources matérielles et financières du département.						
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité	Périodes			Année 2016	
		2013	2014	2015	Prévisions	Réalisations
2.1. Taux d'exécution du budget	%	-	-	100	100	99,97
2.2. Taux d'exécution des projets/programmes	%	-	-	100	100	100
2.3. Taux de participation des partenaires islamiques au financement des activités religieuses	%	-	-	50	60	70
Objectif n°3: disposer d'un système transparent de gestion des affaires publiques et d'accès à l'information dans toutes les structures du département						
INDICATEURS DE RESULTATS	Unité	Périodes			Année 2016	
		2013	2014	2015	Prévisions	Réalisations
3.1. Taux d'exécution du programmes de transparence/d'information	%	-	-	60	70	70
3.2. Taux de satisfaction des usagers	%	-	-	50	90	80

PROGRAMME II : RELIGION ET CULTES

Objectif n°1 Faciliter le bon accomplissement du culte

INDICATEURS DE RESULTATS	Unité	Périodes			Année 2016	
		2013	2014	2015	Prévisions	Réalisations
1.1. Taux de satisfaction des pèlerins des prestations fournies	%	90	80	85	90	95

Objectif n°2 : renforcer le dialogue inter et intra religieux

INDICATEURS DE RESULTATS	Unité	Périodes			Année 2016	
		2013	2014	2015	Prévisions	Réalisations
2.1. Taux d'exécution du programme de concertation/d'échange inter/intra religieux	%	-	-	50	80	80
2.2. Taux de prévention des litiges/conflits confessionnels	%	-	-	40	50	50

Objectif n°3 : Encadrer le verbe et l'action religieuse

INDICATEURS DE RESULTATS	Unité	Périodes			Année 2016	
		2013	2014	2015	Prévisions	Réalisations
3.1. Taux d'exécution du programme de formation des acteurs religieux	%	-	-	-	70	100
3.2. Taux d'exécution du programme de sensibilisation et d'information sur la bonne compréhension de la religion	%	-	-	-	80	70
3.3. Taux de couverture juridique des pratiques religieuses ou de culte	%	-	-			-

SOURCE BP/MARC

II.5. LES INDICATEURS DU MRN

Tableau 11 : les indicateurs du MRN

INDICATEURS DE RESULTAT	UNITE	PERIODES			
		2013	2014	2015	2016
Taux d'adoption des textes législatifs, réglementaires et les documents de références	%	---	---	66	60
Taux de mise en œuvre des partenariats stratégiques conclus autour de la réconciliation	%	---	---	75	80
Taux d'opérationnalisation des structures au niveau national et régional	%	---	---	0	50
Taux de réalisation des programmes de formation du personnel du département et des acteurs de la réconciliation	%	---	---	75	60
Taux d'exécution du budget	%	---	---	90	99,31
Niveau de satisfaction des besoins en personnel des structures	%	---	---	50	82,29
Niveau de satisfaction des besoins en matériel et équipements des structures	%	---	---	75	80
Taux de réalisation du programme d'audiences	%			ND	0
Taux de réalisation des missions de sensibilisations	%			88	94,11

SOURCE BP/MRN

III. ETAT D'EXECUTION BUDGETAIRE DU SECTEUR

III.1. PRESENTATION DE L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES P/P DU SECTEUR

A la date du 31/12/2016, le secteur « Administration Territoriale, Fonction Publique et Sécurité Intérieure » présente 28 projets/programmes.

Le coût global des 28 P/P est évalué à 301 235 millions F CFA au 31/12/2016 avec un financement total acquis de 293 160 millions de FCFA à la même date. Ce financement se répartit en financement intérieur pour 69 630 millions de FCFA soit 23,75% et en financement extérieur pour 223 530 millions FCFA soit 76,25 %.

Le cumul de décaissement au 31/12/2016 est égal à 252 673 millions FCFA dont 54 723 millions F CFA au titre du financement intérieur, soit 21,66 % et 197 950 millions F CFA au titre du financement extérieur soit 78,34 %.

Le taux global de décaissement est de 86,19 % contre 59,25 % en 2015.

Le taux de décaissement est de 78,59 % pour le financement intérieur et 88,56 % pour le financement extérieur au 31/12/2016.

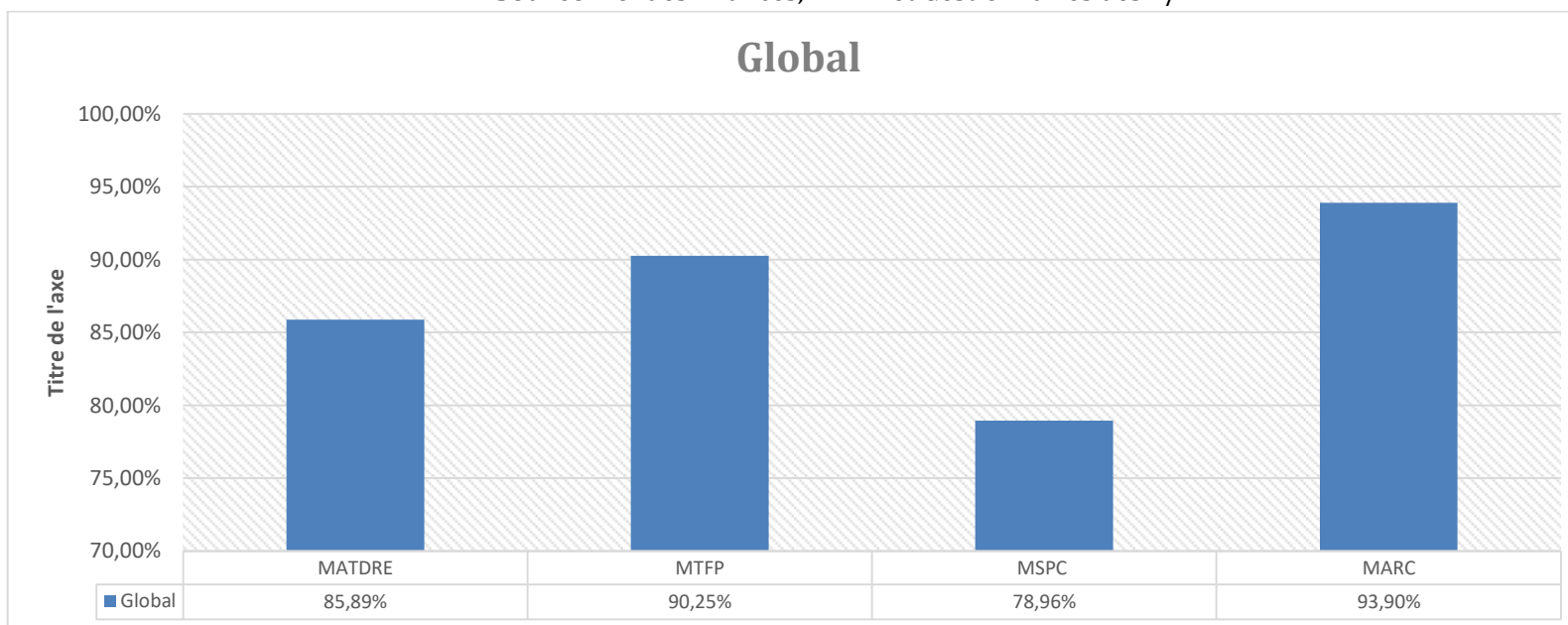
La situation est indiquée dans le tableau **N°2** ci-dessous.

Tableau 12: Présentation d'exécution des P/P du secteur :

(Les Montants sont en Millions de F CFA)

MINISTERES	COUT	Financement Acquis			Cumul de décaissement au 31/12/2016			Taux de décaissement en %		
		Int	Ext	Total	Int	Ext	Total	Int	Ext	Global
MATDRE	264 269	48 226	215 340	263 566	35935	190435	226370	74,51%	88,43%	85,89%
MTFP	33 093	17531	8 190	25721	15 698	7 515	23 213	89,54%	91,76%	90,25%
MSPC	3 660	3 660	0	3 660	2 890	0	2 890	78,96%	0,00%	78,96%
MARC	213	213	0	213	200	0	200	93,90%	0,00%	93,90%
TOTAL	301 235	69630	223 530	293160	54 723	197 950	252 673	78,59	88,56	86,19

Source : loi des finances, DNPD et Gestionnaires des P/P



Graphique 3:Taux de décaissement Global

III.2. PRESENTATION DE L'ETAT D'EXECUTION FINANCIERE DES PROJETS/PROGRAMMES PAR DEPARTEMENT :

III.2.1. MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DU MINISTERE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA REFORME DE L'ETAT (MATDRE) :

Au 31/12/2016, le **MATDRE** compte **18** projets/programmes. Le coût total de ces projets/programmes est estimé à **264 269** millions F CFA soit **87,73%** du coût global du secteur. Le financement total acquis est de **263 539** millions F CFA soit **89,91%** du financement global acquis du secteur. Le cumul de décaissement au 31/12/2016 est de **226 370** millions F CFA soit **89,59%** du décaissement global du secteur. Le taux global de décaissement est de **86,19 %** en 2016 contre **74,43 %** en 2015. Comparativement à la 16^{ème} revue (au 31/12/2015), le nombre des P/P est passé de **23** en 2014 à **18** en 2016.

Huit projets/programmes ont pris fin. Il s'agit de :

- ✓ Projet de Réhabilitation/Equipement des Infrastructures de la Région de Ségou ;
- ✓ Projet de Réhabilitation/Equipement des Infrastructures de la Région de Mopti ;
- ✓ Projet de Réhabilitation/Equipement des Infrastructures de la Région de Tombouctou ;
- ✓ Projet de Réhabilitation/Equipement des Infrastructures de la Région de Gao ;
- ✓ Projet de Réhabilitation/Equipement des Infrastructures de la Région de Kidal
- ✓ Projet d'Aménagement CFCT ;
- ✓ Projet de Recensement Administratif à Vocation d'Etat Civil(RAVEC) ;
- ✓ Programme Investissement Equipement Zones Frontalières.

Aussi nous avons trois projets/programmes en exécution hors loi des finances qui ont fait leur apparition dans le portefeuille du ministère. Il s'agit de:

- ✓ Projet d'Appui aux Investissements des Collectivités Territoriales(PAICT) ;
- ✓ Projet d'Appui Institutionnel au processus de la Régionalisation (PAIR)
- ✓ Projet d'Assistance Technique au PARADDER.

Un Projet/programme en préparation :

Projet Bornage et Développement des Zones Frontalières

De façon détaillée, les **18** projets/programmes du MATDRE se présentent dans le tableau N°3 ci-dessous.

Tableau 13 : Présentation de l'état d'exécution financière des P/P du MATDRE (Les Montants sont en Millions de F CFA)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2016			Taux de décaissement			Observations		
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total			
				74,66	88,11	264 269	48 226	215 340	256 895	36 006	189 726	225 732			87,87	
		Secteur Infrastructures		8 318	8 252	66	8 318	5 168	66	5 234	63	100	63			
1	913	Bornage des frontières Mali-Burkina-Mauritanie	1989-2016	5 135	5 069	66	5 135	3 785	66	3 851	74,67	100	75			
2	2929	Projet Réhabilitation Infrastructures Tutelle Collectivités Territoriales	2016-2016	1 297	1 297	0	1 297	497	0	497	38,32	0,00	38,32			
3	2964	Programme Construction et Réhabilitation Pieds à Terre	2016-2016	1 886	1 886	0	1 886	886	0	886	46,98	0,00	46,98			
		TOTAL INFRASTRUCTURES		8 018	952	66	8 018	5 097	66	5 163	74,98	88,43	85,99			
		PROJET EN PREPARATION		300	300	0	300	0	0	0	0,00	0,00	0,00			
4	3046	Bornage et Développement des Zones Frontalières	2017-2017	300	300	0	300	0	0	0	0,00	0,00	0,00			
		Total projet en préparation		300	300	0	300	0	0	0	0,00	0,00	0,00			
		Secteur Ressources Humaines		255 951	39 974	215 274	255 248	30 838	190 369	221 207	77,15	88,43	86,66			
5	2257	Renforcement Equip. Réseau Administratif de Commandement	2007-2016	2 000	1 256	0	1 256	1 093	0	1 093	87,02	0,00	87,02			
6	2329	Appui à la CPS Secteur Adm Territ Travail Fonct° Pub Secu. Intérieure	2008-2016	670	636	0	636	493	0	493	77,52	0,00	77,52			
7	2127	Programme appui Décentralisation Koulikoro (PADK) II Belgique	2011-2016	4960	398	4592	4 990	265	3982	4 247	66,58	86,72	85,11	Source financement & décaissement		

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2016			Taux de décaissement			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
														nt extérieurs: CPS
8	NC	Composante PIC III Mali-Luxembourg (Décentralisation et bonne Gouvernance)	2016-2019	6 994	6 322	672	6 994	0	0	0		0,00	0,00	
9	2636	Programme Assistance Techn./DNCT	2012-2016	6 073	27	6 000	6 027	0	2 490	2 490	0,00	41,50	41,31	Source: CPS
10	2875	Contrat plan Etat-Régions	2015-2016	2 830	2 830	0	2 830	2 000	0	2 000	70,67	0,00	70,67	
11	847	Appui à la mise en place des communes (Etat/ANICT)	2001-2016	220 965	28 053	192 912	220 965	26 564	175 231	201 795	94,69	90,83	91,32	
12	2128	Programme National Education Citoyenneté au Mali (PNEC)	2006-2016	1 610	367	1 249	1 616	367	1 180	1 547	100,00	94,48	95,73	
13	NC	Programme d'Appui à la Décentralisation et à la Réforme de l'Etat(PADRE)												
14	NC	Programme d'Appui Institutionnel au MAT	2011-2016	2 296	0	2 296	2 296	0	1 958	1 958	0,00	85,28	85,28	
15	NC	Projet d'Appui à l'Etat Civil (PAEC)	2012-2016	882	85	882	967	56	806	862	65,88	91,38	89,14	Source CPS
16	NC	Projet d'Appui au processus de Régionalisation au Mali(PAIR)	2014-2017	1 968	0	1 968	1 968	0	1 131	1 131	57,47	0,00	57,47	
17	NC	Projet d'Appui aux Investissements des Collectivités Territoriales(PAICT)	2015-2017	4 703	0	4 703	4 703	0	3 591	3 591	76,36	0,00	76,36	
18	NC	Projet d'Assistance Technique au PARADDER												

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2016			Taux de décaissement			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
		Secteur Ressources Humaines		255 951	39 974	215 274	255 248	30 838	190369	221207	77,15	88,43	86,66	
		TOTAL GÉNÉRAL		264 269	48 199	215 340	263 539	35935	190435	226370	74,56	88,43	8590	

Source : loi des finances, DNPD et Gestionnaires des P/P

III.2.2. MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA FONCTION PUBLIQUE (MTFP)

Au 31/12/2016, le **Ministère Travail et de Fonction Publique (MTFP)** compte trois(**03**) projets/programmes. Le coût total de ces projets/programmes est estimé à **33 093 millions F CFA** soit **10,93%** du coût global du secteur. Le financement total acquis est de **25 701 millions F CFA**, soit **8,77%**. Le cumul de décaissement au 31/12/2015 est de **23 213 millions F CFA**, soit **9,19%**. Le taux global de décaissement est de **90,32 %** en 2016 contre **88,36%** en 2015.

Tableau 14 : Présentation de l'état d'exécution des P/P du MTFP (*Les Montants sont en Millions de F CFA*) :

N°	RN P	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2016			Taux de décaissement			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Global	
Projets en exécution				33 093	17511	8 190	25701	15 698	7 515	23 213	89,65	91,76	90,32	
Secteur Infrastructures				2 072	2 072	0	2 072	1 384	0	1 384	66,80	0,00	66,80	
1	2870	Construction/Equipement Annexes MTFPRE	2009-2017	2 072	2 072	0	2 072	1 384	0	1 384	66,80	0,00	66,80	
Secteur Ressources Humaines				31 021	15439	8 190	23629	14 314	7 515	21 829	92,59	91,76	92,30	
2	1935	Programme de Développement Institutionnel (PDI)	2005-2017	25 800	10 218	8 190	18408	9 928	7 515	17 443	96,97	91,76	94,65	Finan. & Décaiss. extérieurs: Source: CPS
3	1960	Programme de Renforcement des Capacité Nationales par la formation	2003-2017	5 221	221	0	5 221	4 386	0	4 386	84,01	0,00	84,01	
TOTAL GENERAL				33 093	17511	8 190	5701	15 698	7 515	23 213	89,65	91,76	90,32	

Source : loi des finances, DNPD et Gestionnaires des P/P

III.2.3. MINISTERE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE (MSPC)

A la date du **31/12/2016**, le Ministère de la Sécurité et de la Protection Civile compte six **(06)** Projets/Programmes tous en exécution. Le cout total des projets/programmes s'élève à la somme de **3 660** millions de **F CFA** soit **1,18 %** du cout global du secteur. Le financement acquis des six (06) projets/programmes s'élève à **3 660** millions **F CFA** soit **1,25%**. Le décaissement total des projets/programmes est de **2 890** millions F CFA soit **1,14 %**. Le taux global de décaissement des projets/programmes est de **78,96%** en **2016** contre **80,85%** en **2015**.

Tous les projets de ce département sont sur financement intérieur.

Tableau 15: Présentation de l'état d'exécution des P/P du MSPC (*Les Montants sont en Millions de F CFA*)

N°	RNP	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2016			Taux de décaissement			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
Secteur Infrastructures				3 185	3 185	0	3 185	2 540	0	2 540	79,75	0,00	79,75	
1	2736	Equipement Office Central des Stupéfiants	2014-2017	850	850	0	850	805	0	805	94,71	0,00	94,71	
2	2900	Construction Equipement Garde Nationale	2016-2017	440	440	0	440	340	0	340	77,27	0,00	77,27	
3	2901	Construction Equipement Gendarmerie	2016-2017	440	440	0	440	340	0	340	77,27	0,00	77,27	
4	2902	Construction Equipement Infrastructures Protection Civile	2016-2017	955	955	0	955	655	0	655	68,59	0,00	68,59	
5	2903	Construction Equipement Infrastructures Police	2016-2017	500	500	0	500	400	0	400	80,00	0,00	80,00	
Secteur Ressources Humaines				475	475	0	475	350	0	350	73,68	0,00	73,68	
6	2671	Programme Gestion Catastrophes Naturelles/PNUD	2012-2017	475	475	0	475	350	0	350	73,68	0,00	73,68	
TOTAL GÉNÉRAL				3 660	3 660	0	3 660	2 890	0	2 890	78,96	0,00	78,96	

Source : loi des finances, DNPD et Gestionnaires des P/P

III.2.4. MINISTERE DES AFFAIRES RELIGIEUSES ET DU CULTE (MARC)

A la date du 31/12/2016, le Ministère des Affaires Religieuses et du Culte compte un (01) Projet en exécution. Le coût total de ce projet/programme s'élève à **213** millions FCFA, soit **0,07%** du cout global du secteur.

Le financement total acquis est de **213** millions FCFA soit **0,07% du secteur**.

Le cumul de décaissement est de **200** millions FCFA soit **0,08%**.

Le taux global de décaissement est de **93,90 %**.

Tableau 16:Présentation de l'état d'exécution des P/P du MARC :
(Les Montants sont en Millions de F CFA)

N°	RN P	Intitulé du projet	Durée	Coût	Financement acquis			Décaissement cumulé au 31/12/2016			Taux de décaissement			Observations
					Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	Intérieur	Extérieur	Total	
		Projet en exécution		213	213	0	213	200	0	200	93,90	0,00	93,90	
		Secteur Ressources Humaines		213	213	0	213	200	0	200	93,90	0,00	93,90	
1	2754	Renforcement des Capacités Ministère des Affaires Religieuses et du Culte	2015 - 2015	213	213	0	213	200	0	200	93,90	0,00	93,90	
TOTAL GENERAL				213	213	0	213	200	0	200	93,90	0,00	93,90	

Source : Loi des finances, DNPD et Gestionnaires des P/P

III.2.5. MINISTERE DE LA RECONCILIATION NATIONALE(MRN)

A la date du 31/12/2016, le Ministère de la Réconciliation Nationale ne compte aucun projet/programme sur le **BSI**.

Les trois projets/programmes enregistrés en 2015 n'ont pas été pris en compte dans l'exercice de 2016 car ils manquent de documents (document technique et Financier DTF ou Convention de financement).

III.3. SECTEURS DE PLANIFICATION (SECTEURS DNPDP)

III.3.1. SITUATION GLOBALE :

Les **27** Projets/Programmes du secteur sont répartis entre les deux (2) secteurs de planification définis dans le guide de remplissage des supports de collecte d'informations de la DNPDP à savoir : infrastructures et ressources humaines. La répartition des projets/programmes du secteur par secteur de planification est donnée dans le tableau N° 16 ci-après

Tableau 17: répartition des P/P par secteur de planification :

N°	Secteurs de planification(DNPDP)	Nombre	Pourcentage
1	Infrastructures	10	35,71
2	Ressources Humaines	18	64,29
Total		28	100

Source : CPS-SATFPSI-2016

Les taux de décaissement sont respectivement de **86,65 %** pour le secteur des ressources humaines et **67,46 %** pour le secteur des infrastructures. Le taux global de décaissement de **85,77 % en 2016** contre **59,25 % en 2015**.

De façon globale, la situation d'exécution financière des projets/programmes des différents secteurs est satisfaisante. Le taux de décaissement de chacun des secteurs dépasse les **50%**.

L'état d'exécution financière des projets/programmes par secteur de planification est donné dans le tableau n° 08ci-après.

IV. PROBLEMES ET CONTRAINTES

IV.1. PROBLEMES ET CONTRAINTES DES POLITIQUES

DANS LE DOMAINE DE LA DECENTRALISATION

Au nombre des problèmes et contraintes, il faut retenir :

- les lenteurs des transferts de compétences et faiblesses des transferts de ressources financières, humaines et patrimoniales ;
- les faiblesses des ressources propres des CT ;
- l'insuffisance de la redevabilité des élus aux populations ;
- la faiblesse de la collaboration entre les collectivités territoriales et les autorités traditionnelles, coutumières et les services techniques déconcentrés ;
- la faiblesse de la mise en œuvre du contrôle de la légalité et de l'assistance conseil aux CT par la tutelle ;
- les difficultés de la gestion de la fonction publique des CT ;
- l'inadéquation entre certains investissements réalisés par les CT et les besoins des populations ;
- la faiblesse du pilotage de la décentralisation en synergie avec la réforme de l'Etat ;
- le manque de financement pérenne pour la formation des élus et agents des CT ;
- la non implication des bénéficiaires dans la conception des projets ;
- le faible apport de l'Etat dans l'abondement du FNACT.

DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

Dans ce domaine les problèmes et contraintes se résument :

- mauvaise situation sécuritaire ;
- retard dans le paiement des salaires et autres frais des agents d'enrôlement du RAVEC ;
- faiblesse des fonds alloués pour l'achat d'imprimés et documents d'état civil ;
- insuffisance de source d'énergie permanente au niveau de certains centres de collecte ;
- manque de pièces de rechange pour les kits d'enrôlement ;
- à la faible implication des autorités élues et des leaders d'opinion ;
- insuffisance notoire du personnel au niveau de la représentation de l'Etat et du personnel d'exécution ;
- inexistance et /ou vétusté des bâtiments administratifs ;
- insuffisance et/ou inexistance de moyens de locomotions, de communications et de matériels informatiques ;
- faiblesse des crédits de fonctionnement et appuis financiers ;
- manque de formation continue ;
- insuffisance de cadres au niveau de la DGAT ;
- vétusté du parc informatique au niveau du CTDEC ;
- inadéquation des locaux abritant le CDTEC.

DANS LE DOMAINE DES FRONTIERES

Les principales contraintes majeures qui ont pesé sur l'exécution des activités de mise en œuvre de la politique nationale des frontières se résument comme suit :

- la restriction budgétaire ;
- la non prise en compte dans le BSI 2016 du Programme frontalier & Investissement- Equipement- Développement des zones frontalières ;
- le non-respect de la planification faite en matière de délimitation/ démarcation des frontières.

DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL

En dépit des résultats atteints, les Directions Régionales du Travail (DRT) sont confrontées à un certain nombre de difficultés. Les principales se résument à :

- l'insuffisance des dotations budgétaires ;
- l'insuffisance de moyens de déplacement ;
- l'insuffisance de crédit alloué aux DRT pour la prise en charge de l'entretien des véhicules ;
- l'inexistence de connexion au réseau internet dans certains DRT;
- l'insuffisance de personnel qualifié et motivé.

DANS LE DOMAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Parmi les multiples difficultés rencontrées dans l'organisation des concours directs de recrutement dans la Fonction Publique on peut citer entre autres :

- l'insuffisance et la qualité de ressources humaines pour réaliser à hauteur de souhait toutes les tâches liées à l'organisation des concours;

DANS LE DOMAINE DE LA RECONCILIATION NATIONALE

En dépit des résultats encourageants obtenus durant l'exercice 2015 par le département, force est de reconnaître que certaines difficultés demeurent. Ces difficultés sont entre autres :

- l'insuffisance de personnel de qualité;
- l'exiguïté des locaux ;
- l'insécurité résiduelle.

La réconciliation se fera difficilement sans tenir compte des activités économiques d'intégration et de réinsertion concomitantes, qui doivent soutenir le processus. Il faut des actions simultanées d'accompagnement, tant du retour des réfugiés et des déplacés que des populations restées sur place. Le manque d'harmonisation dans les actions des intervenants.

DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ET DE PROTECTION CIVILE

La situation géographique des sites non favorable à la réalisation des projets ;

- l'insuffisance de ressources humaines ;
- l'insuffisance dans le renforcement des capacités des ressources humaines existantes;
- la non implication des bénéficiaires dans la conception des projets ;
- l'insécurité dans la bande sahel-saharienne ;
- le retard dans la mise en œuvre de la mission Interministérielle de Coordination de lutte contre la drogue ;

- l'absence des ressources financières pour prendre en charge la rémunération des informateurs ;
- l'insuffisance de matériels roulants et techniques au niveau central ainsi qu'au niveau des antennes ;
- absence de cadre d'échange opérationnel entre les acteurs de la lutte contre la drogue,
- l'inadéquation des locaux de l'Office Central de lutte contre les Stupéfiants (OCS);
- l'inexistence d'un laboratoire d'analyse de premier niveau ;
- le manque de kit pour les projets.

DANS LE DOMAINE DE L'EXERCICE, D'EXPRESSION, D'ENSEIGNEMENT OU DE DIFFUSION DES CONVICTIONS RELIGIEUSES OU MORALES ET DES CULTES

Les difficultés rencontrées sont liées à :

- l'insuffisance voire le manque de textes législatifs et réglementaires de gestion des pratiques religieuses au Mali ;
- le manque de services techniques déconcentrés ;
- Insuffisance des ressources humaines qualifiées ;
- Insuffisance des ressources matérielles.

DANS LE DOMAINE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (GAR)

DANS LE DOMAINE DE LA TRANSPARENCE

IV.2. PROBLEMES ET CONTRAINTES DES STRATEGIES

DANS LE DOMAINE DU DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

Les principales contraintes qui paralysent l'exécution des activités de mise en œuvre du PDI en 2016 se résument comme suit :

- l'insuffisance en ressources matérielles et humaines ne permettant pas de concevoir et assurer le pilotage et le suivi de la réforme ;
- la pléthore d'activités programmées ;
- l'insuffisance ou l'inexistence de ressources financières pour certaines activités ;
- l'instabilité du personnel du CDI ;
- l'incapacité du CDI à suivre/piloter toutes ces réformes.

DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES CATASTROPHES

Dans l'exécution de ses missions quotidiennes, les services de la Protection Civile ont été confrontés à des difficultés dont :

- un déficit de textes législatifs et réglementaires en matière de prévention et de gestion des catastrophes;
- une insuffisance de moyens techniques d'interventions et d'équipement techniques adaptés ;
- une faible contribution des collectivités territoriales en termes d'appui aux services déconcentrés de la Protection Civile ;
- un faible maillage du territoire en unités de protection civile pour réduire les délais d'interventions et rendre les secours plus efficaces ;
- une absence d'infrastructures adaptées à l'Ecole Nationale de la Protection Civile.

V. PERSPECTIVES

V.1. PERSPECTIVES POUR LES POLITIQUES

Comme perspectives sur les prochaines années on peut essentiellement retenir :

DANS LE DOMAINE DE LA DECENTRALISATION

- adopter une stratégie nationale d'orientation du Développement Economique Régional ;
- appuyer les CADD dans leurs missions ;
- suivre la mise en œuvre des conclusions issues de l'évaluation l'Instruction n°08-0003/PM-RM du 21 novembre 2008 relative aux transferts de compétences et de ressources ;
- contribuer à la réalisation d'une étude sur les modalités de transfert des services déconcentrés de l'Etat aux collectivités territoriales dans les domaines ayant été transférés ;
- élaborer les textes réglementaires sur l'assistance conseil ;
- former les Collectivités Territoriales en matière d'élaboration de plans d'assistance technique des services de l'Etat aux Collectivités Territoriales ;
- accompagner les Agences de Développement Régional (ADR) pour intégrer la gestion axée sur les résultats dans les outils de planification et de gestion ;
- organiser les conférences annuelles des ADR ;
- renforcer les capacités des services en matière d'assistance conseil ;
- coordonner et suivre l'exercice de la tutelle ;
- mettre en œuvre le mécanisme de rapportage des indicateurs du DCPND au niveau régional et local ;
- éditer, traduire et diffuser le document de politique de décentralisation (DCPND) ;
- mettre en œuvre le volet institutionnel du plan de communication sur la politique de décentralisation (DCPND).

DANS LE DOMAINE DE L'ADMINISTRATION DU TERRITOIRE

L'année 2017 sera marquée par :

- l'organisation des élections communales partielles des conseillers communaux et l'élection des conseillers de cercle et de région ;
- l'organisation du referendum ;
- l'élaboration et l'adoption du statut du corps préfectoral ;
- la modernisation de l'enregistrement des nouvelles naissances avec l'utilisation des tablettes biométriques et le déploiement de l'application métier de gestion des faits d'état civils site Web;
- la réalisation de la complétude des données par le renouvellement biométrique des nouveaux majeurs;
- la mise en place des procédures opérationnelles d'utilisation de la base de données population par d'autres utilisateurs;
- l'utilisation des données de la base de données pour la production des docume

- nts de voyage et d'identification fiables et sécurisés des personnes;
- la participation à la modernisation de la gouvernance par la mise à disposition du NINA aux administrations publiques ainsi qu'aux entreprises privées sous la supervision de l'autorité de protection des données à caractère personnel nécessaires aux besoins de leurs applications spécifiques ;
- l'acquisition d'une unité de production de cartes NINA ;
- la modernisation de son plateau technique.

DANS LE DOMAINE DES FRONTIERES

Projet bornage des frontières Mali/ Pays limitrophes

- Tenue de 5 rencontres entre le Ministre en charge des questions de frontières et ses homologues de l'Algérie, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée, de la Mauritanie et du Sénégal ;
- Tenue de 4 rencontres entre les Gouverneurs de Régions et leurs homologues de l'Algérie, de la Côte d'Ivoire, de la Guinée et de la Mauritanie ;
- Tenue de 7 rencontres entre les Préfets et leurs homologues des pays voisins ;
- Tenue de 12 rencontres entre les Sous- Préfets et leurs homologues des pays voisins ;
- Bornage de la frontière Mali-Sénégal.

Programme frontalier & Investissement- Equipement- Développement des zones frontalières ;

- Poursuite des activités des Commissions Techniques Mixtes de Matérialisation des Frontières Mali-Mauritanie, Mali-Guinée, Mali-Niger et Mali- Côte-d'Ivoire ;
- Conclusion de traités de délimitation des frontières avec la Guinée et la Mauritanie ;
- Réalisation de projets intégrateurs avec le Sénégal ;
- Conclusion d'accords-cadres de coopération transfrontalière avec le Sénégal et la Guinée ;
- Tenue de deux rencontres des Comités régionaux de pilotage des activités de coopération transfrontalière Mali-Sénégal ;
- Tenue de deux rencontres des Comités régionaux de pilotage des activités de coopération transfrontalière Mali-Guinée ;
- Finalisation du réseau d'électrification du village de Kouroukéré (Frontière Mali-Mauritanie) ;
- Réalisation d'études géophysiques de 7 puits à grand diamètre et de 7 forages aux frontières Mali-Mauritanie, Mali-Guinée et Mali-Niger ;
- Réalisation de 7 puits à grand diamètre et de 7 forages aux frontières Mali-Mauritanie, Mali-Guinée et Mali-Niger ;

DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL

L'année 2017 sera marquée par :

- la Mise en œuvre du PPTD 2016 -2018;
- la Poursuite de l'opérationnalisation du PANETEM 2011-2020 ;
- la Relecture du Code du travail et du décret sur le service minimum en cas de grève ;
- la création d'un conseil national du dialogue social ;
- le contrôle régulier des entreprises par les Inspections du Travail ;
- la Dynamisation des Comités d'Hygiène et de sécurité des entreprises ;
- l'Adoption d'une politique sectorielle en santé et sécurité au travail, et VIH et SIDA en milieu du travail ;
- la Poursuite de la relecture des conventions collectives de branche ;
- la Validation du manuel de procédures et du code de déontologie de l'agent de contrôle ;
- le renforcement des capacités opérationnelles des services du travail.

DANS LE DOMAINE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Les principales activités en cours seront poursuivies dans l'objectif de rationalisation et de maîtrise de la gestion des ressources humaines :

- la poursuite des travaux de relecture de la loi portant Statut général des Fonctionnaires ;
- la poursuite du déploiement et de l'opérationnalisation du Logiciel de gestion des ressources humaines de l'Etat ;
- La réalisation du projet de gestion électronique des dossiers individuels des agents et des archives de la Direction Nationale de la Fonction Publique et du Personnel ;
- l'organisation du concours direct de recrutement dans la Fonction Publique;
- l'interconnection entre le fichier de la Fonction Publique et celui du Bureau Central de la Solde.

DANS LE DOMAINE DE LA RECONCILIATION NATIONALE

❖ Promotion de la paix, la réconciliation nationale et la cohésion sociale :

- formation des formateurs sur le processus de paix;
- réalisation des activités éducatives sur la paix;
- réalisation des activités sportives;
- réalisation des activités culturelles;
- création des cadres d'échanges et d'outils pour impulser le dialogue national;
- valorisation du rôle des autorités traditionnelles;
- initiatives de prévention du phénomène de la radicalisation
- lutte contre l'extrémisme violent.

❖ Soutien et accompagnement des actions de réconciliation nationale :

- organisation de la Conférence d'Entente Nationale;
- activités médiatiques sur la paix et la réconciliation;
- Implication des populations et des collectivités auprès des acteurs en charge de la sécurité dans la mise en œuvre des stratégies et actions pour la paix et la réconciliation;

- Identification et mise en œuvre les projets/programmes porteurs pour la réconciliation;
- Systématisation de l'organisation des événements socioculturels et sportifs;
- Initiatives de programme d'éducation civique et morale;
- Élaboration de la charte nationale pour la paix, l'unité et la réconciliation nationale.

❖ **Renforcement des capacités de pilotage, et de suivi du processus de réconciliation nationale :**

- Élaboration du document de politique de réconciliation nationale;
- Création, équipement et opérationnalisation des structures au niveau national et régional;
- Réalisation des études diagnostiques pour une compréhension partagée des catégories de conflits, et créer un observatoire pour la paix et la réconciliation nationale;
- Renforcement des capacités du personnel du département;
- Mise en place des instances d'orientation et de pilotage;
- Mise en place un mécanisme de suivi du processus de réconciliation.

DANS LE DOMAINE DE LA SECURITE ET DE LA PROTECTION CIVILE

- Achats d'effets d'habillement, de matériels MO, de matériels roulants, de matériels de transmission, d'armes et de munitions
- Confection C.I.N, C.I.C et passeports
- Construction de commissariats de police
- Construction B.T de Gendarmerie,
- Construction légions GRM
- Construction de groupements de Garde, de compagnie, de peloton, du centre d'instruction de Garde.
- Construction DRPN, d'Académie dePolice
- Construction DRPC, ENPC, de Centres et Postes de Secours
- Construction de la Direction et Antenne O.C.S.
- Recrutement du personnel
- Formation du personnel
- Poursuite et intensification des missions de renseignement.
- Poursuite des patrouilles sur le territoire national (services de sécurité)
- Missions de sensibilisation sur les effets de la drogue
- Poursuite des patrouilles sur toute l'étendue du territoire(OCS).

DANS LE DOMAINE DE L'EXERCICE, D'EXPRESSION, D'ENSEIGNEMENT OU DE DIFFUSION DES CONVICTIONS RELIGIEUSES OU MORALES ET DES CULTES

- l'opérationnalisation de la Direction Nationale des Affaires Religieuses et du Culte (DNARC) ;
- l'adoption et la mise œuvre de la stratégie de lutte contre l'extrémisme violent et son plan d'actions 2018-2020.

DANS LE DOMAINE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS (GAR)²

- Suivi de l'application des canevas harmonisés et adaptés à la GAR pour les différents instruments de planification.

² Les perspectives 2017 du Budget programme prévision 2016 2018 le dernier du RA 2016 CDI

- Poursuivre la formation des utilisateurs à l'application des canevas harmonisés et adaptés à la GAR pour les différents instruments de planification à tous les niveaux.
- Mener des campagnes de communication à l'intention des bénéficiaires du programme pour l'application de la GAR.
- créer les conditions d'implantation de la Gestion axée sur les résultats dans l'administration.

DANS LE DOMAINE DE LA TRANSPARENCE

V.2. PERSPECTIVES POUR LES STRATEGIES

DANS LE DOMAINE DU DEVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL

- améliorer la performance de l'Administration publique et la qualité des services délivrés aux citoyens ;
- favoriser l'émergence d'un management professionnel des politiques et programmes de développement ;
- mettre les préoccupations des citoyens au coeur de l'action administrative en vue de renforcer l'État de droit ;
- assurer un pilotage politique renforcé et un pilotage technique efficace.

DANS LE DOMAINE DE LA GESTION DES CATASTROPHES

- Organisation de la journée mondiale de la protection civile
- Sensibilisation de la population sur la gestion des risques et catastrophes
- Ravitaillement des quartiers périphériques en eau potable.

RECOMMANDATIONS :

Au cours des travaux de la 6^{ème} revue, les recommandations suivantes ont été formulées :

- ✓ créer plus de synergie entre les DFM des départements du secteur et la CPS ;
- ✓ tenir compte dans les perspectives des activités à impact rapide du CREDD ;
- ✓ respecter l'esprit de la lettre circulaire du MEF relative à la tenue des différentes revues ;
- ✓ respecter le canevas et les dates fournis respectivement par la Cellule Technique du CSLP et le Ministre de l'Economie et des Finances ;
- ✓ instruire la transmission des rapports d'activités des structures du secteur à la CPS/SATFPSI au plus tard la fin du mois de février de chaque année.